AIDES AUX ÉVACUÉS *Pages 18 - 19*

Un élan de solidarité sans précédent

LUTTE CONTRE LES INCENDIES *Page 12*

La guerre des tranchées dans les forêts du Médoc

LE Journal DU Médoc

N°1508 | 1.70€

Vendredi 31 juillet 2026

www.lejournaldumedoc.fr

EUROTERMITE CAPRICORNE

ENTREPRISE FAMILIALE MÉDOCAINE

TRAITEMENT ANTI-TERMITE

TRAITEMENT DES CHARPENTES

DÉMOUSSAGE DES TOITURES

- Contrôle gratuit
- Devis gratuit
- Traitements garantis

SENTRI* TECH

Élimination des colonies de termites

Label VERT EXCELL

05 56 41 35 42 | 06 59 27 20 67

24 Cours Georges Mandel, 33340 LESPARRE

www.eurotermite.fr

Le Porge, le village « martyr »

Édition spéciale incendie de Saumos



UN INCENDIE INCONTRÔLABLE. Après le passage de l'incendie, les stigmates sont partout. Avec 183 habitations détruites ou gravement endommagées, la commune du Porge est de loin la plus durement touchée par le terrible feu de forêt qui a ravagé une partie du sud-ouest du Médoc.



L'ÉDITO |

CE QUI NOUS TIENT DEBOUT

Il y a des catastrophes qui révèlent le pire. Et d'autres qui rappellent ce qu'une société a de plus précieux. L'incendie qui embrase la forêt médocaine depuis mercredi 22 juillet appartient aussi à cette seconde catégorie. Au milieu des flammes, de la fumée et des évacuations, une autre force s'est levée : celle de la solidarité. Elle ne s'est pas organisée dans les discours, mais sur le terrain. Des agriculteurs ont attelé leurs tonnes à eau, des viticulteurs ont mis leurs tracteurs à disposition, des bénévoles n'ont pas hésité à donner un coup de main. Les élus, les habitants, les associations des communes sinistrées, ainsi que des collectivités voisines, se sont relayés sans compter leurs heures. Chacun a apporté ce qu'il avait : une machine, un repas, une bouteille d'eau, un peu de son temps, un mot de réconfort. Cette mobilisation raconte quelque chose de profond. Face à un feu qui ne connaît ni frontières communales ni statuts sociaux, les différences s'effacent. Il ne reste qu'un objectif : protéger un territoire, ses habitants et ceux qui le défendent. Les sapeurs-pompiers et les bénévoles de la DFCI ont été en première ligne. Mais ils n'ont jamais été seuls. Sans cette armée discrète de femmes et d'hommes venus spontanément renforcer les moyens engagés, le combat aurait été encore plus difficile. Cette chaîne humaine a montré que, dans les moments


ARCHIVES JDM

les plus critiques, l'intérêt collectif peut reprendre le dessus. Les élans de générosité se sont multipliés. Les collectes de dons se sont remplies en quelques heures. Des commerces ont offert des repas, des particuliers ont ouvert leur porte à des sinistrés ou à des familles évacuées. Cette solidarité-là est tout aussi indispensable que les lances à incendie. Quand les flammes seront définitivement éteintes, il faudra reconstruire le territoire. Mais il faudra aussi conserver cette capacité à faire corps. Car si cet incendie a détruit des dizaines d'habitations et des milliers d'hectares de massifs forestiers, il a montré qu'il y avait encore du bon dans l'être humain, dans une société que l'on décrit de plus en plus comme égoïste et individualiste. Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir.

Mathieu CAURRAZE

2 INFOS DE LA SEMAINE

REVENIR DANS LES COMMUNES ÉVACUÉES

Une attestation d'ordre d'évacuation est mise à disposition sur le site internet de la préfecture pour les citoyens qui ont été évacués et qui en auraient besoin dans le cadre de leurs démarches (assurance, employeur, etc.) : https://www.gironde.gouv.fr/Actualites/Incendie-en-Gironde-toutes-les-informations-utiles
Pour consulter les recommandations sanitaires concernant les retours à domicile des personnes évacuées, rendez-vous sur le site internet de l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine (https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr).

Incendie : les numéros utiles

- **Cellule d'information du public :** 09 70 80 90 40
- **Cellule de coordination et de soins médico-psychologique :** 0 800 719 912
- **Les personnes souhaitant proposer leur aide en tant que bénévoles ou offrir une solution d'hébergement :** 0800 006 090
- **URSSAF - Entreprises et employeurs :** 39 57
- **Travailleurs independants :** 36 98
- **Entreprises rencontrant des difficultes de tresorerie :** 06 17 22 70 81
- **Renseignement droit du travail :** 08 06 00 01 26 ou 05 47 47 47 47
- **CCI et chambre de metiers et de l'artisanat / cellule d'information de crise :** 30 06

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
au journal papier + internet
SPÉCIAL ÉTÉ

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 74 €
52 numéros
soit 8 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 137 €
104 numéros
soit 23 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :
Le journal livré chez vous chaque semaine
L'édition numérique dès 7h le vendredi dans votre espace Abonné
Les articles en illimité sur lejournaldumedoc.fr

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



SAGA FAMILIALE



THRILLER PSYCHO.



RÉCIT AUTOBIO.

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
*Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Journal du Médoc** dans une enveloppe **AFFRANCHIE :**
Journal du Médoc – Service Abonnement
14-16 rue Camille-Maumey – BP 2 – 33112 Saint-Laurent-Médoc

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

LE Journal DU Médoc

Le traumatisme d'un incendie historique

FEU DE FORÊTS. En l'espace de 96 heures, 42 000 hectares du massif forestier ont été consumés par les flammes. Plus d'une semaine après le début de l'incendie, le feu est maîtrisé mais il n'est toujours pas fixé.

Mathieu CAURRAZE
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr

Paradis des adeptes de la boule en métal, le boulodrome du Porge s'est transformé en un immense camp de base pour les sapeurs-pompiers venus affronter l'enfer dans la forêt médocaine. C'est là, au cœur du bourg, à quelques mètres de la salle des fêtes Gérard-Blanc, qu'a été installé, jeudi 31 juillet, le poste de commandement des opérations de lutte contre le monstre de flammes et de fumée. Le PC du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis 33), installé à Saumos au début de l'incendie, a ensuite été contraint de se délocaliser vers le stade Louis-Goubet, à Lège-Cap-Ferret, la situation étant devenue critique au Porge, dont la population a dû être évacuée à titre préventif.

Alors que le département de la Gironde avait été placé en « vigilance rouge feux de forêt » la veille, l'incendie s'est déclaré mercredi 22 juillet, vers midi, dans la forêt de Saumos, le long de la route de L'Esquirot. Un engin utilisé par une entreprise intervenant pour le compte d'Enedis, dans le cadre d'une opération de débroussaillage sous une ligne électrique, serait à l'origine du départ de feu. Les intervenants auraient tenté d'éteindre les flammes naissantes à l'aide de l'extincteur de leur véhicule, sans y parvenir. Des investigations menées par plus d'une vingtaine d'enquêteurs sont toujours en cours, afin de déterminer les responsabilités éventuelles et de confirmer définitivement l'origine du sinistre, a précisé le procureur de la République de Bordeaux, Renaud Gaudeul. Précisons qu'un arrêté préfectoral du 7 juillet 2026 autorisait ce type de travaux jusqu'à 14 heures.

240 kilomètres de lisières à traiter

Ce jour-là, tous les ingrédients étaient réunis pour provoquer une catastrophe : une végétation desséchée dans les sous-bois, un vent soutenu, des températures caniculaires et un taux d'humidité extrêmement faible. En quelques heures, le feu a pris une ampleur exceptionnelle au cœur de ce massif forestier.

Au fil des jours, la préfecture a actualisé les estimations des surfaces détruites, totalement ou partiellement : 800 hectares le 22 juillet, 4 800 hectares le 23 juillet, 12 500 hectares le 24 juillet, 32 700 hectares le 26 juillet, puis 42 000 hectares le 27 juillet. Bien que le feu soit désormais stabilisé, il n'est pas encore fixé, rappelle le Sdis 33. Cet incendie hors norme est ainsi devenu le plus dévastateur du XXIe siècle en France. Près de quatre fois la superficie de Paris intramuros et plus de huit fois celle de Bordeaux sont partis en fumée. Une telle surface brûlée n'avait plus été atteinte en Gironde depuis les incendies de 1949, qui avaient détruit 52 000 hectares. Alors que l'on pensait avoir connu le pire en 2022 lors des incendies de Landiras, de La Teste-de-Buch et de Saumos, la nature a démontré le contraire. « *On n'a rien retenu de ces incendies* », se désole Francis Hostein, habitant du Temple.

Désormais, près de 240 kilomètres de lisières doivent être traités par les sapeurs-pompiers et les membres de la Défense des forêts contre les incendies (DFCI), de Lacanau jusqu'à Marcheprime, en passant par Lège-Cap-Ferret et Martignas-sur-Jalle. Saumos, Le Porge et Le Temple ont été les communes les plus durement touchées. En Médoc, le feu a également atteint Sainte-Hélène et Salaunes.



La lutte contre l'incendie, qui n'est toujours pas fixé, est terrible depuis plusieurs jours. *PHOTO AMAEL DUBIEZ - SDIS 33*

Orage de feu

Les sapeurs-pompiers ont à affronter un incendie « *inédit* », a déclaré à plusieurs reprises le contrôleur général Marc Vermeulen lors des conférences de presse. La formation d'un pyrocumulonimbus (orage de feu), phénomène encore rarement observé en France, a été constatée à deux reprises : dans l'après-midi du 24 juillet et dans la nuit du 25 au 26 juillet. Ce nuage, aussi spectaculaire qu'inquiétant, génère ses propres conditions météorologiques. À Lacanau, des cendres et des écorces de pins calcinées sont tombées du ciel durant la journée du 24 juillet.

Outre son intensité, ce feu a marqué les esprits par son pouvoir destructeur. 240 habitations ont été détruites, dont 183 dans la seule commune du Porge. « *C'est une véritable catastrophe* », confiait le maire, Martial Zaninetti, au lendemain du drame. Tout en apportant son soutien aux familles sinistrées, la préfète de la Gironde, Sophie Brocas, assurait que « *la seule priorité était de préserver les vies humaines* ». De ce point de vue, l'objectif a été atteint : les incendies n'ont fait ni mort ni blessé parmi les civils. Pour protéger la population, des évacuations préventives ont été ordonnées dans 23 communes. Au plus fort de l'incendie, 224 000 personnes ont dû quitter leur domicile ou leur lieu de vacances, constituant le plus important mouvement d'évacuation en France depuis la Seconde Guerre mondiale. Une période au cours de laquelle les maires se sont alors transformés en véritables chefs d'orchestre de la gestion de crise.

En revanche, 231 sapeurs-pompiers ont été blessés en intervention, un chiffre susceptible d'évoluer tant que le feu n'est pas totalement éteint. D'importants moyens humains, matériels et aériens sont mobilisés pour livrer « *la guerre* » à un incendie resté incontrôlable pendant plusieurs jours. Au total, 3 300 sapeurs-pompiers, 24 moyens aériens, 1 500 militaires et 1 400 membres des forces de sécurité intérieure sont toujours engagés par la France et l'Union européenne. Dix Centaures de la gendarmerie ont également été mobilisés dans le cadre des opérations de lutte contre les cambriolages. Un dispositif hors norme, jamais déployé à une telle échelle dans l'Hexagone.

La bataille de la D6

Les paysages du Sud-Médoc ont été profondément défigurés par l'incendie, qui a détruit une grande partie du patrimoine forestier faisant le charme de cette région. Entre Saumos et Sainte-Hélène, des parcelles de pins récemment replantées ont également brûlé, après avoir déjà été ravagées par les flammes en 2022.

C'est toute la presqu'île du Médoc qui s'est retrouvée menacée par cet incendie. Sur le front nord, des centaines de sapeurs-pompiers, de membres de la DFCI et d'agriculteurs ont lutté tout au long du week-end pour empêcher les flammes de franchir la D6 entre Lacanau et Sainte-Hélène, ce qui aurait offert au feu un immense réservoir de combustible. « *C'était la ligne Maginot* », témoigne Thibault Varenne, agriculteur à Saint-Laurent-Médoc, qui a mis son matériel à disposition pour alimenter les camions de pompiers en eau. Il décrit une véritable bataille entre l'Homme et le feu pendant deux jours. « *On a eu très chaud, les flammes sont venues taper la départementale à trois reprises avec plusieurs sautes de feu, qui ont pu être maîtrisées de l'autre côté de la route.* » Gilbert Chiavassa, membre de la DFCI, souligne, quant à lui, le rôle déterminant des moyens aériens. « *Sans les Canadair, on était mort.* »

Ce feu tristement historique restera gravé dans la mémoire des Médocains qui ont participé à la lutte contre les flammes. Il infligera également un profond traumatisme aux nombreux habitants qui ont tout perdu dans cette catastrophe. ■

INCENDIE.

Les maires des communes sinistrées ont rencontré Emmanuel Macron

Une heure et demie. C'est le temps qu'a duré l'échange des maires du Porge, du Temple et de Saumos avec le président de la République, Emmanuel Macron, venu lundi 27 juillet à Bordeaux afin d'apporter son soutien aux sinistrés et aux sapeurs-pompiers engagés dans l'incendie. Au cœur des discussions : l'accompagnement des habitants sinistrés, l'avenir de la forêt, les mesures de prévention et le retour d'expérience de la gestion des feux.

Les élus ont d'abord demandé une accélération des procédures d'indemnisation pour les habitants ayant perdu leur logement. Ils souhaitent notamment un accompagnement administratif renforcé auprès des compagnies d'assurances et un déblocage rapide des aides financières. Selon les maires, Emmanuel Macron a validé la mise en place de cellules interministérielles destinées à simplifier les démarches et à accélérer les décisions en faveur des victimes.

La reconstruction économique figure également parmi les priorités. Les élus ont plaidé pour un soutien massif aux forestiers et aux agriculteurs, particulièrement touchés par les destructions du massif. « *L'Union européenne doit mettre en œuvre un véritable "Plan Marshall " pour relancer l'économie forestière* », a demandé Olivier Halard, maire du Temple.

Des critiques des moyens engagés

Estimant que les incendies de 2022 n'ont pas suffisamment servi de leçon, les maires ont présenté plusieurs propositions destinées à limiter les risques. Ils demandent la création d'une zone tampon de 50 à 80 mètres entre les habitations et les espaces forestiers. Les élus souhaitent également qu'un arrêté préfectoral interdise toute circulation en forêt lors des épisodes de fortes chaleurs, une mesure qui, selon eux, fait désormais consensus.



Olivier Halard (maire du Temple), Didier Chautard (maire de Saumos) et Martial Zaninetti (maire du Porge) avec le président de la République. *PHOTO FACEBOOK MAIRIE DU TEMPLE*

Le principal point de désaccord avec le président de la République a porté sur les moyens de lutte contre l'incendie. Les maires regrettent le délai d'intervention des avions bombardiers d'eau, soulignant que le premier largage n'est intervenu qu'à 16 heures, alors que le feu s'était déclaré en fin de matinée. Le maire du Temple a contesté l'affirmation d'Emmanuel Macron, selon laquelle « *l'appui aérien ne permettait pas d'éteindre le feu* ». Le chef de l'État a toutefois indiqué que des capacités de largages nocturnes étaient actuellement à l'étude.

Le maire de Saumos, Didier Chautard, a, pour sa part alerté sur le manque de moyens affectés au secteur, expliquant que d'autres incendies avaient été jugés prioritaires. Les trois élus souhaitent désormais qu'un retour d'expérience (RETEX) soit organisé, en présence notamment du président du Département, afin d'avoir des explications sur la stratégie d'attaque du feu et la répartition des moyens terrestres et aériens. Malgré les divergences exprimées sur la gestion de la crise, les maires se disent confiants quant au soutien de l'État pour accompagner la reconstruction.

Mathieu CAURRAZE ■

L'évolution du feu jour après jour

INCENDIE. Il n'a fallu que quelques heures pour détruire des milliers d'hectares de forêt. Chronologie d'un cauchemar sans fin.

Mathieu CAURRAZE
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr

MERCREDI 22 JUILLET • Le début du cauchemar

Alors que le département de la Gironde est placé en « vigilance rouge feux de forêt » depuis la veille, un incendie se déclare mercredi 22 juillet, vers midi, dans la forêt de Saumos, le long de la route de l'Esquirot. L'incendie progresse très rapidement. À 17 heures, il a déjà parcouru près de 250 hectares de forêt, puis plus de 800 hectares à 21 heures. « *Le feu est très virulent* », rapporte le capitaine Wilfried Schneider, officier chargé de la communication au Sdis 33. « *La situation est défavorable* », à cause d'une végétation sèche et d'un vent fort de sud-ouest. Au Porge, plusieurs milliers de personnes sont évacuées à titre préventif : une centaine d'habitants du quartier nord-est, 600 du quartier de Lauros et 3 500 vacanciers du camping municipal de La Grigne. Ils sont dirigés vers la salle des fêtes communale, ainsi que vers Lacanau et Lège-Cap-Ferret. D'importants moyens humains et matériels sont engagés pour tenter de limiter la propagation du feu. En fin de journée, 500 sapeurs-pompiers et 150 moyens de secours terrestres sont mobilisés, avec l'appui de moyens aériens : quatre Air Tractor, deux Canadair, deux Dash et un hélicoptère bombardier d'eau. La préfète annonce également l'arrivée de deux colonnes de renforts extra-départementales. Par ailleurs, 40 militaires de la gendarmerie sont mobilisés pour accompagner les évacuations et gérer les flux de circulation, tandis qu'un escadron de gendarmerie mobile composé de 50 militaires vient renforcer les effectifs déjà engagés.

JEUDI 23 JUILLET • De premières évacuations

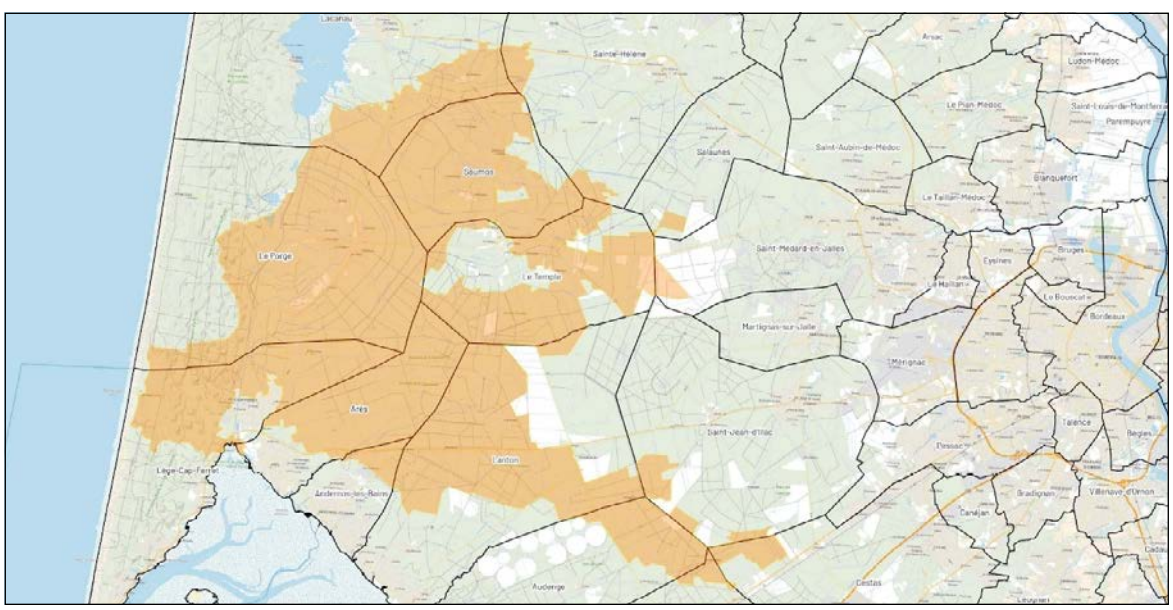
Le feu a parcouru près de 2 000 hectares au cours d'une nuit particulièrement difficile pour les 500 sapeurs-pompiers mobilisés. Plus de 10 000 personnes sont évacuées à titre préventif au Porge et à Lège-Cap Ferret. Huit centres de vacances, parmi lesquels le camping de La Grigne et le village naturiste de La Jenny, sont concernés, tout comme plus de 1 000 habitants de secteurs résidentiels situés en lisière de forêt. Plusieurs lieux de rassemblement et de répit sont ouverts pour les personnes évacuées. En 24 heures, plus de 2 400 hectares de forêt sont détruits. En fin de matinée, de nouveaux secteurs de Lège-Cap-Ferret sont évacués. Les conditions restent très défavorables tout au long de la journée. Dans l'après-midi, un combat acharné, maison après maison, est mené par les secours pour tenter de contenir la progression des flammes. Face à la violence de l'incendie, les premiers dégâts matériels sont constatés : un bilan provisoire fait état de six maisons détruites. À 20 heures, environ 4 800 hectares ont été parcourus par les flammes et près de 20 000 personnes ont été évacuées au Porge, à Saumos, au Temple et à Lège-Cap-Ferret. Plusieurs centres d'accueil ont ouvert, notamment à Lacanau, au Porge, à Hourtin, à Carcans-Maubuisson, ou encore au Parc des expositions de Bordeaux. Plus de 800 sapeurs-pompiers sont engagés sur le terrain, appuyés par 260 moyens de secours terrestres et six moyens aériens : un Dash, deux Canadair, deux Air Tractor et l'hélicoptère bombardier d'eau *Charlie 33*. Les moyens aériens sont également mobilisés sur les nombreux départs de feu, la doctrine du Sdis 33 consistant à traiter en priorité les feux naissants, afin d'éviter leur propagation. Aucun blessé n'est à déplorer parmi la population. En revanche, un sapeur-pompier souffre d'une fracture. Le président de la République Emmanuel Macron demande l'activation du mécanisme de protection civile européen

VENDREDI 24 JUILLET • Un orage de feu destructeur

Au cours de la nuit, l'incendie de Saumos a continué sa progression, portant à 8 700 hectares la surface parcourue par les flammes. Aucun nouveau blessé n'est à déplorer, mais plusieurs habitations ont été détruites au Porge, à Lège-Cap Ferret et à Saumos. Vers 1 heure du matin, le feu a franchi la ligne de défense mise en place par les secours. Face à cette situation, la préfète de la Gironde ordonne l'évacuation progressive de l'ensemble de la presqu'île de Lège-Cap Ferret, ainsi que du bourg de Lège et de la commune du Porge. À la base de vie de Lacanau, un pôle médical est ouvert pour venir en aide aux personnes évacuées les plus vulnérables. Dans la matinée, l'incendie continue de progresser dans des conditions météorologiques défavorables, avec des rafales pouvant atteindre 80 km/h et un risque d'orages secs. À midi, plus de 12 500 hectares ont été détruits, ainsi que 53 habitations et un camping. « *Grâce à l'intervention des secours, 2 000 maisons ont toutefois été préservées et aucune victime n'est à déplorer* », communique la préfecture de la Gironde. En début d'après-midi, un immense panache de fumée se forme au-dessus de Lacanau, où l'on assiste à la formation d'un pyrocumulonimbus (orage de feu). Des morceaux d'écorces de pins calcinés et de la cendre tombent du ciel. Au total, 1 000 sapeurs-pompiers, appuyés par d'importants moyens terrestres et aériens, restent mobilisés. Depuis le début de l'incendie, 42 pompiers ont été blessés, dont 9 évacués en urgence relative. Après que 44 000 personnes ont été évacuées en 48 heures, de nouvelles évacuations préventives ont été décidées à Arès, Andernos-les-Bains, Le Temple et Saumos. En fin de journée, d'autres sont réalisées à Sainte-Hélène, Salaunes, Lanton, ainsi que dans les quartiers du sud de Lacanau-ville, ce qui porte à 110 000 le nombre de personnes évacuées en Gironde. En milieu de soirée, 14 000 hectares ont déjà été parcourus par les flammes et le feu progresse désormais vers l'est du département, en direction de la métropole bordelaise, qui est plongée dans un épais nuage de fumée.



Le feu est parti de la route de L'Esquirot, à Saumos, mercredi 22 juillet. *PHOTO JDM*



Surface brûlée par l'incendie de Saumos. *CARTE ÉMISE PAR LA PRÉFECTURE DE LA GIRONDE*

SAMEDI 25 JUILLET • Des maisons détruites par le feu

Au cours de la nuit, 57 000 personnes ont été évacuées à titre préventif aux portes de Bordeaux (Saint-Aubin-de-Médoc, Saint-Médard-en-Jalles, Martignas-sur-Jalles, Saint-Jean-d'Illac, Le Haillan, ainsi que les quartiers extra-rocade d'Eysines et Mérignac), portant à 167 000 le nombre total d'évacués en Gironde depuis le début de l'incendie. Les sinistrés sont accueillis dans 14 centres d'hébergement répartis dans 9 communes. Le feu, d'une ampleur inédite, a particulièrement touché Le Porge, où une centaine d'habitations (estimation en cours) ont été détruites, ainsi qu'au Temple et à Saumos, où plusieurs bâtiments ont brûlé dans chacune des deux communes. Des cellules de crise y sont ouvertes. 72 heures après le départ du feu, près de 32 700 hectares ont été parcourus par les flammes, une surface brûlée qui n'évoluera pas au cours de la journée. La baisse des températures et la hausse de l'humidité permettent aux sapeurs-pompiers de reprendre l'offensive. « *Le feu n'est plus convectif mais reste dangereux* », indique le Sdis de la Gironde. Les secours demeurent fortement mobilisés avec 750 sapeurs-pompiers, 18 moyens aériens (deux Canadair, deux avions Dash, trois hélicoptères bombardiers d'eau et onze Air Tractor), 1 000 militaires et 1 700 forces de sécurité. Depuis le début de l'incendie, 68 sapeurs-pompiers ont été blessés, dont dix évacués en urgence relative. Le premier largage de produit retardant par un A400M est effectué dans l'après-midi. En fin de soirée, de nouvelles évacuations préventives sont ordonnées à Marcheprime, Le Barp, Biganos, Mios et Cestas, concernant 55 000 personnes supplémentaires. Le nombre total d'évacués est de 220 000, dans 23 communes. Le Premier ministre annonce que des renforts nationaux importants sont en route vers la Gironde, tandis que la préfecture de Gironde place le département de la Gironde en alerte de niveau noir pour le risque feu de forêt.

DIMANCHE 26 JUILLET • 10 000 hectares en une nuit

En début de nuit, une propagation rapide de l'incendie a été observée. Elle était liée à la combinaison de deux facteurs qui s'auto-alimentent : la végétation sèche et le vent, avec des rafales pouvant atteindre jusqu'à 40 km/h. À 20 heures, un phénomène de pyrocumulonimbus est ainsi observé. En outre, les sautes de feu constituent un vecteur important de propagation de l'incendie. La surface brûlée est désormais estimée à 42 000 hectares. Les moyens mobilisés sont d'une ampleur inédite avec 2 500 sapeurs-pompiers, 18 moyens aériens, 1 500 militaires et 1 200 policiers et gendarmes. 84 sapeurs-pompiers ont été blessés depuis le début de l'événement. Le bilan matériel est très lourd avec 240 habitations détruites, en attendant de nouvelles reconnaissances dans les communes sinistrées.

LUNDI 27 JUILLET • Le feu stabilisé

L'incendie n'a pas progressé au cours de la nuit, offrant aux secours une journée décisive pour tenter de prendre l'avantage, grâce à des conditions météorologiques plus favorables.



Les opérations se concentrent sur le traitement des lisières et la création de pare-feu, avec l'appui des moyens aériens. Le vent d'ouest, resté faible, a permis de stabiliser la situation : malgré de nombreuses reprises, le feu n'a plus gagné de terrain en 24 heures. Se produit alors un ballet incessant d'avions et d'hélicoptères bombardiers d'eau qui s'approvisionnent en eau dans le lac de Lacanau. En fin de journée, le président de la République, Emmanuel Macron, et le ministre de l'Intérieur, Laurent Nunez, se rendent à la caserne d'Ornano, à Bordeaux, pour saluer l'engagement des secours et rencontrer les élus des communes sinistrées, dont Le Porge, Le Temple et Saumos. Face à la crise, la préfète de la Gironde interdit les séjours de vacances adaptés pour les personnes en situation de handicap, les colonies de vacances, les accueils collectifs de mineurs avec hébergement, les camps de scoutisme, ainsi que les manifestations sportives et culturelles dans tout le département. De son côté, le ministre de l'Économie, Roland Lescure, annonce plusieurs mesures de soutien aux sinistrés et aux personnes évacuées : le délai de déclaration des sinistres est exceptionnellement prolongé jusqu'au 31 août et les frais de relogement des personnes évacuées sur ordre des autorités seront pris en charge par les assurances habitation, pour une durée pouvant aller jusqu'à trois semaines, sous réserve des conditions prévues par les contrats. Au total, 2 750 sapeurs-pompiers, 18 aéronefs, 1 500 militaires et 1 440 forces de sécurité intérieure sont mobilisés. Depuis le début de l'incendie, 88 sapeurs-pompiers ont été blessés. À la suite d'une nouvelle reconnaissance, la municipalité du Porge estime à 183 le nombre d'habitations détruites partiellement ou totalement par le feu. Dix Centaures de la gendarmerie sont déployés sur des opérations de lutte anti-cambriolage.

MARDI 28 JUILLET • Les campings de Lacanau évacués

Après une nuit relativement calme malgré plusieurs reprises, l'incendie reste stabilisé (42 000 hectares), mais toujours actif puisque 14 reprises sont recensées dans la journée. Toutes ont été maîtrisées grâce à l'intervention des sapeurs-pompiers et des moyens aériens. Les secours restent fortement mobilisés, bien que 110 sapeurs-pompiers aient été blessés depuis le début de l'événement. Les travaux de défense se poursuivent par 121 km de coupes tactiques réalisés sur les 127 km prévus. Les autorités demeurent vigilantes en raison de conditions météorologiques annoncées comme défavorables, notamment en raison de la hausse des températures. Par mesure de précaution, la préfète de la Gironde a ordonné l'évacuation des structures touristiques de Lacanau (campings, résidences de tourisme, villages vacances et parcs de loisirs), soit près de 4 000 personnes. Au vu de l'amélioration de la situation, la préfète de la Gironde, Sophie Brocas, a autorisé le retour de 60 000 habitants évacués à Eysines, Mérignac et Le Haillan, tout en précisant qu'une nouvelle évacuation pourrait être décidée si les conditions l'exigeaient. Les manifestations festives, culturelles et sportives sont de nouveau autorisées au nord de la Garonne. Aucune manifestation n'est en revanche autorisée dans les communes situées sur la rive gauche de la Garonne, sauf autorisation préfectorale accordée préalablement au cas par cas, en fonction de l'évaluation du risque.

MERCREDI 29 JUILLET • La crainte d'une reprise

Le vaste incendie reste stabilisé, malgré plusieurs reprises de feu traitées dans la nuit, notamment au Temple. Les autorités redoutent cependant une journée difficile, en raison des températures en hausse, de la baisse de l'humidité et d'un vent d'ouest annoncé autour de 40 km/h. Plusieurs nouveaux départs de feu se sont déclarés, notamment à Sainte-Hélène et au Temple. La surface brûlée demeure inchangée (42 000 hectares) depuis 48 heures. De nouveaux renforts sont arrivés, portant les effectifs engagés à 3 300 sapeurs-pompiers, 24 moyens aériens, 1 500 militaires et 1 400 forces de sécurité intérieure. Le Sdis dénombre 230 sapeurs-pompiers blessés. Les 127 kilomètres de coupes tactiques prévus ont été entièrement réalisés grâce aux moyens militaires, à la DFCI, à l'ONF et au concours des agriculteurs. Les équipes concentrent désormais leurs efforts sur la sécurisation de 240 kilomètres de lisières. Une zone de restriction aérienne interdisant le survol des aéronefs civils est en vigueur depuis 8 heures, afin de ne pas perturber les opérations de lutte contre le feu.

JEUDI 30 JUILLET • La fin du cauchemar ?

La nuit a été plutôt calme, le feu étant toujours stabilisé. 6 feux restent actifs. Une attention particulière est portée au secteur dunaire du Grand Crohot-Le Porge et au sud du lac de Lacanau. Grâce à une météo plutôt favorable, les opérations conduites aujourd'hui visent principalement à consolider les lisières, traiter les points chauds résiduels et intervenir rapidement sur tout départ de feu susceptible de se déclarer. Les habitants de 9 communes, dont Sainte-Hélène et Salaunes, ont été autorisés à réintégrer leur domicile, ce qui porte ainsi à 144 000 le nombre de personnes autorisées à revenir dans les communes évacuées. Dans un point avec la presse, la préfète se dit « *optimiste* » sur l'évolution du feu, mais « *vigilante* ». ■



Le pyrocumulonimbus qui s'est formé dans la forêt médocaine. *PHOTO SDIS*

LES GRANDS FEUX DE FORÊT EN MÉDOC



Le dernier grand feu en Médoc s'est déclaré en 2022. *ARCHIVES JDM*

> DU 18 AU 19 JUILLET 1989

Lieux : Le Porge et Lacanau. **Surface brûlée :** 3 700 hectares de pins. Le camping de La Grigne est évacué, ainsi que le centre naturiste de La Jenny.

> 1ER AVRIL 1990

Lieux : de Saint-Aubin-de-Médoc à Carcans. **Surface brûlée :** 6 000 hectares.

> DU 22 AU 25 AVRIL 2002

Lieux : Carcans et Hourtin. **Surface brûlée :** environ 1 500 hectares de forêt.

> 8 AOÛT 2004

Lieu : Sainte-Hélène. **Surface brûlée :** 300 hectares de forêt. **Moyens engagés :** 300 sapeurs-pompiers.

> DU 2 AU 6 JUILLET 2011

Lieu : Lacanau. **Surface brûlée :** plus de 350 hectares de forêt de pins maritimes, dont une partie des marais de la réserve naturelle de Cousseau (150 hectares). **Moyens engagés :** 250 pompiers et 40 unités de feu de forêts de Gironde et des départements voisins au plus fort de l'incendie.

> DU 16 AU 17 AOÛT 2012

Lieu : Lacanau. **Surface brûlée :** 650 hectares de forêt. Des maisons et des campings dans le secteur de Talaris sont évacués. **Moyens engagés :** 211 sapeurs-pompiers de Gironde et d'ailleurs et 70 engins de lutte, appuyés par quatre Canadair, deux Dash, deux trackers, qui réalisent plus de 400 largages en quatre jours.

> DU 20 AU 21 AVRIL 2017

Lieux : Cissac-Médoc, Saint-Germain-d'Esteuil, Saint-Laurent-Médoc et Hourtin. Le feu est parti d'une parcelle de jeunes pins, au lieu-dit « Les Tuillières », à Cissac. **Surface brûlée :** 1 100 hectares de forêt. Des riverains sont évacués, notamment au hameau de Cambeil à Cissac, mais aucune habitation n'est sinistrée. **Moyens engagés :** 400 sapeurs-pompiers au plus fort de l'incendie, aidés par quatre Canadair, qui effectuent une centaine de largages.

> DU 3 AU 6 AVRIL 2021

Lieu : Avensan. L'incendie s'est déclaré en face de l'unité de production de béton de la Cemex, située à la limite des communes d'Arsac et d'Avensan, le long de la route départementale 208. **Surface brûlée :** 349 hectares de forêt. **Moyens engagés :** 180 sapeurs-pompiers et 80 engins au plus fort du sinistre, grâce à l'appui de deux Canadair et d'un Dash, qui ont réalisé une cinquantaine de largages.

> DU 12 AU 28 SEPTEMBRE 2022

Lieu : Saumos et Sainte-Hélène. Dans un contexte météorologique défavorable avec une forte chaleur, une faible hygrométrie et du vent, cet incendie a pris dans la commune de Saumos, au lieu-dit « Brieux ». Trois départs de feu sont à l'origine du sinistre : deux en bordure de la portion de route départementale 5, qui relie les bourgs de Saumos et Le Temple, et un troisième localisé non loin de l'entreprise Transmédoc, spécialisée dans la vente d'écorces de bois. **Surface brûlée :** 3 200 hectares de pinède et de végétation ont brûlé en l'espace de 72 heures. Au total, plus de 1 800 personnes ont été évacuées, soit la quasi-totalité de la population de Saumos et la moitié de celle de Sainte-Hélène. **Moyens engagés :** plus de 1 000 pompiers de la Gironde et d'autres départements, avec l'appui de six Canadair, trois Dash et deux hélicoptères bombardiers d'eau.

Le Porge, le village « martyr »

INCENDIE. Après le passage de l'incendie, les stigmates sont partout au Porge. Avec 183 habitations détruites ou gravement endommagées, la commune est de loin la plus durement touchée par l'incendie hors norme qui a ravagé le Sud-Médoc.

Mathieu CAURRAZE
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr

Une scène de guerre. C'est le sentiment qui nous saisit lorsqu'on emprunte l'avenue du Bassin-d'Arcachon, à l'entrée sud du Porge. Cette route, qui relie la commune médocaine à Lège-Cap-Ferret et voit habituellement défiler les vacanciers, offre aujourd'hui un spectacle de désolation. Sur plusieurs centaines de mètres, la forêt de pins, calcinée jusqu'à la cime, encadre un paysage ravagé. De part et d'autre de la chaussée, des dizaines d'habitations (71 très exactement) ont été détruites par les flammes. Ne subsistent que quelques pans de murs, des carcasses de voitures et des amas de gravats. Sur une parcelle où se dressait vraisemblablement une maison en bois, seuls les rails métalliques des cloisons en plaques de plâtre et les restes d'une machine à laver, encore fumante, témoignent de ce qui existait auparavant. Par endroits, il est même difficile d'imaginer qu'une habitation se trouvait là, tant l'incendie a tout emporté, ne laissant que les fondations recouvertes de tuiles brisées et des cendres. Entre ces habitations détruites, quelques-unes, comme un miracle, ont été épargnées, parfois de justesse, à l'image de cette maison intacte au milieu d'un jardin calciné.

Le Porge a payé un lourd tribut à cet incendie « hors norme », né le mercredi 22 juillet dans la commune voisine de Saumos. D'après les dernières reconnaissances effectuées par les élus et les services municipaux, 183 habitations ont été partiellement ou entièrement détruites (sur les 240 habitations endommagées par cet incendie) dans les quartiers situés en périphérie du bourg. À elles seules, elles représentent près de 20 % du parc de logements de cette commune de quelque 3 500 habitants. « *C'est une véritable catastrophe* », souffle le maire, Martial Zaninetti, mobilisé sur le terrain depuis le début de l'incendie et à la tête de la cellule de crise. L'élu peine encore à mesurer les conséquences de ce drame. « *Nous avons vécu un traumatisme dont nous ne mesurons pas encore toutes les conséquences* », confie-t-il, sans savoir encore comment sa commune parviendra à se relever.

Plus que des ruines

Samedi 25 juillet, quelques heures après le passage des flammes, les premiers sinistrés ont pu découvrir l'ampleur des dégâts. Parmi eux, Bertrand Segonnes. « *Je n'ai pas les mots* », souffle-t-il, la gorge serrée. Sa maison en bois, qu'il venait d'achever de construire de ses propres mains, figure parmi les habitations détruites de l'avenue du Bassin-d'Arcachon. L'ébéniste-menuisier a également perdu son atelier, avec l'ensemble de son matériel de travail, ainsi que la maison familiale, achetée par ses parents en 1966 et dans laquelle il a de nombreux souvenirs.

Encore sous le choc, il a découvert les ruines de sa propriété vendredi en fin d'après-midi. « *Vers 15 heures, je suis revenu récupérer quelques affaires. Une heure plus tard, le feu était là. Il est arrivé par l'arrière de la maison* », raconte ce Porgeais, qui avait dû quitter son domicile dans la nuit du 22 au 23 juillet. Bien que toute la commune ait été évacuée le lendemain soir, il a décidé de rester sur place « *car la municipalité avait besoin de bras à la salle des fêtes* », qui accueillait notamment les sapeurs-pompiers. Depuis, avec l'aide d'amis et de voisins, il s'emploie à sécuriser ce qu'il reste de sa propriété.

Quelques mètres plus loin, Alexis Fontan, beau-fils de Bertrand Segonnes, vide ce qu'il peut encore sauver de son logement. Avec sa compagne Lisa, il venait de s'installer dans une partie de la maison familiale, qu'il avait entièrement rénovée. « *C'est la seule partie du bâtiment qui a résisté au feu* », souligne-t-il. Le toit a toutefois entièrement brûlé et une forte odeur de fumée imprègne encore l'intérieur, où la chaleur reste étouffante. « *Elle n'est plus habitable. Il va falloir tout démolir* », constate le jeune homme, sans pour autant renoncer à reconstruire. « *Quand on habite au milieu de la forêt, on sait qu'il y a un risque. Mais on ne baisse pas les bras.* » Le jeune couple est logé chez des amis, le temps de trouver une solution d'hébergement plus pérenne.

À cinq minutes près



Les sinistrés ont découvert, avec effroi, les lourds dégâts causés par l'incendie. *PHOTOS JDM*

À Saumos, neuf habitations ont été détruites par les flammes. Au Temple, neuf autres bâtiments ont également brûlé, principalement dans les secteurs de Sautuges et de la route de Targon. « *Nous avons eu de la chance que le feu n'atteigne pas le bourg*, confie le maire, Olivier Halard. *Des hameaux ont en revanche été gravement menacés, notamment celui de Carreyre.* » Cette commune de 650 habitants a été traversée par l'incendie dans la nuit du 24 au 25 juillet. Dès le lendemain matin, l'élu s'est rendu sur le terrain pour constater les dégâts et prévenir les familles dont les maisons ont été détruites.

À Sautuges Sud, plusieurs habitants ont pris l'initiative de défendre eux-mêmes leurs maisons. « *On a passé la nuit à lutter contre le feu* », raconte Julien Saynac, en train de remplir une cuve d'eau posée dans sa remorque. Aux côtés de son voisin, Tanguy Marhadour, il affirme avoir vécu « *l'enfer* ». « *Après l'évacuation du village, vendredi après-midi, je suis resté au bourg pour donner un coup de main. Vers 19 heures, je suis revenu chez moi pour récupérer les chats qui avaient disparu. J'ai vu que le feu était arrivé. Je suis alors retourné au bourg pour constituer une équipe. On est revenus sur place. Ça s'est joué à cinq minutes près* », raconte-t-il. Selon les deux hommes, leur intervention a permis de préserver six maisons de cette partie du hameau.

La colère face au manque de moyens

Tous deux regrettent toutefois de ne pas avoir vu de camions de sapeurs-pompiers durant la nuit. « *Un feu de forêt sans pompiers, c'est comme une maison en flammes sans extincteur. Si on n'attaque pas le feu immédiatement, tout brûle* », estime Julien Saynac.

Le maire, Olivier Halard, évoque lui aussi l'absence de moyens du Service départemental d'incendie et de secours de la Gironde (Sdis 33) au moment où le feu était le plus virulent dans sa commune. Ce sentiment d'abandon est également partagé par plusieurs habitants du Porge, qui estiment que les moyens engagés étaient insuffisants lors des heures les plus critiques. Certains avancent que les effectifs avaient été redéployés vers d'autres secteurs particulièrement menacés. « *Ils étaient tous à Lège pour protéger les villas des millionnaires* », se sont agacés plusieurs d'entre eux. Un collectif de sinistrés s'est constitué et envisage de mener une action en justice. « *Le temps de la polémique n'est pas arrivé*, a déclaré la préfète de Gironde, Sophie Brocas. *Une fois que cet épisode terrible sera achevé, on regardera si les habitants du Porge ont été abandonnés. Je peux vous dire que j'en doute beaucoup.*»

Élan de Solidarité

Un élan de solidarité s'est créé autour des sinistrés des incendies. Plus d'une centaine de cagnottes sur Leetchi ont été ouvertes pour les victimes de ces incendies. La commune du Porge et le Centre communal d'action sociale (CCAS) ont lancé une collecte de dons afin de venir en aide aux habitants touchés par le récent incendie. Pour garantir que les sommes versées bénéficient directement aux personnes sinistrées et assurer une gestion transparente des fonds, la municipalité privilégie les virements bancaires effectués directement sur le compte du CCAS[1]. « *La Médullienne va mettre en place une coordination pour accompagner les familles dont l'habitation a été détruite ou rendue inhabitable, notamment en matière de relogement, de démarches administratives et d'accueil des enfants* », a annoncé Lionel Montillaud, président la communauté de communes Médullienne.

Le conseil départemental de la Gironde a proposé d'assurer le pilotage, en lien avec les communes et intercommunalités concernées et les services de l'Etat, d'une plateforme pour faciliter le relogement durable des sinistrés.

Dans le cadre des incendies des départements des Landes et de la Gironde, la cellule nationale #InfoPublic est activée par la préfecture de la Gironde. Cette cellule est chargée d'apporter de l'information générale au public sur les crises en cours et d'accompagner les victimes et leurs proches.

■

1. Toutes les informations pratiques sont à retrouver sur le site de la mairie du Porge : https://www.mairie-le-porge.com/faire-un-don.



Ne subsistent que quelques pans de murs, des carcasses de voitures et des amas de gravats.



Au Porge, l'avenue du Bassin-d'Arcachon a été particulièrement sinistrée et de nombreuses maisons détruites.



Le patrimoine historique - une ancienne gare transformée en habitation - a été impacté.



À Sautuges-Nord, dans la commune du Temple, cette maison récente est désormais en ruines.



Difficile d'imaginer que se dressait ici une maison, dont il ne reste plus que les fondations.



Des maisons ont aussi brûlé en plein cœur des zones urbaines, comme ici, au lotissement du Ferron, au Porge.



Après son passage, le feu n'a laissé que des carcasses et de la cendre.

Évacuations : « *Nous avons juste eu le temps de prendre le nécessaire* »

INCENDIE. *Le Journal du Médoc* a suivi l'évacuation du village de Saumos aux côtés d'un escadron de gendarmerie venu de Vendée. Les habitants avaient déjà subi le même sort en 2022.

Mathieu CAURRAZE et Esther LABORDE

14 h 30. Un signal strident retentit sur tous les téléphones portables, qui affichent un message « FR-Alert » : « *Urgent - Feu de forêt en cours. Évacuez dès à présent. Par voie routière, direction Bordeaux. Possibilité accueil à Bordeaux, Parc des expos Hall 3, cours Jules Ladoumègue. Respectez les consignes des autorités et restez informés par les canaux d'information officiels. Message de la préfecture de Gironde.* »

L'évacuation de la population est ordonnée au Temple et à Saumos, où l'immense nuage de fumée donne à la lumière une teinte jaunâtre. Dans cette dernière commune, une colonne de véhicules de gendarmerie occupe l'avenue du Médoc. Quatre groupes de gendarmes partent dans différentes directions. Une équipe composée de militaires de l'escadron de Luçon (Vendée) remonte la rue de l'Église. Les gendarmes font du porte-à-porte pour prévenir les habitants qu'ils doivent quitter les lieux. La moitié des maisons a déjà été évacuée par leurs occupants, qui ont reçu les premiers messages d'alerte en fin de matinée.

En effet, alertés par la voisine à 11 h 30, Véronique et Fabien avaient déjà eu le temps de prendre des affaires et de préparer leur départ. La venue des gendarmes n'était donc pas une surprise pour le couple. Après avoir chargé leur voiture, ils ont scrupuleusement suivi les consignes, en mettant en évidence les bouteilles de gaz devant leur maison. « *Nous partons à Bègles, chez des amis, et nous verrons quand nous pourrons revenir* » explique Véronique, qui ne montrait pas de signe particulier de nervosité.



Xavier Andrieux s'apprête à évacuer Saumos pour rejoindre Lacanau-Océan. *PHOTOS JDM*



Les militaires de l'escadron de Luçon donnent les dernières instructions d'évacuation.

De l'autre côté de la route, Xavier Andrieux finit de charger les dernières affaires dans son véhicule. Il y a placé une valise remplie de vêtements, une planche de surf, une combinaison et un vélo pour pouvoir se déplacer. Ses enfants, qui ont été récupérés par leurs grands-parents maternels, ont déjà quitté l'habitation. « *On prend juste le nécessaire.* » Le professeur de surf et de tennis prend la direction de Lacanau-océan, où il possède un appartement. « *J'espère pouvoir accéder à la station balnéaire* », s'inquiète le Médocain, en observant l'immense panache de fumée au-dessus de la forêt.

Un peu plus loin, Corinne D. ne sait pas encore où se rendre. « *On nous a dit de nous diriger vers Bordeaux, mais je vais d'abord aller à la maison de la chasse, où la population est rassemblée, et on verra par la suite* », rapporte-t-elle. Elle avait anticipé ce scénario en préparant quelques vêtements dans une valise, qu'elle a chargée dans le coffre de sa voiture, ainsi que ses deux chiens. La Saumossoise est en colère, car elle n'a vu aucun pompier au cours de la journée. « *Ici il n'y a pas de pompiers. Ils sont tous à Lège. S'ils ne viennent pas ici, toutes les maisons vont brûler* », se désole-t-elle, encore traumatisée par l'évacuation de 2022. « *Il y a quatre ans, le feu était derrière le grand chêne, juste derrière la maison d'en face, à une vingtaine de mètres de là* », se souvient-elle.

Son voisin, Pierre Moutic, évacue chez sa fille, au Pian-Médoc. Lui qui habite à Saumos depuis 1954, compare également l'épisode actuel avec celui d'il y a quatre ans, le visage marqué par la détresse : « *Quand je vois que le pin juste derrière chez moi a brûlé en 2022 et que je suis passé à quelques mètres de perdre ma maison, ça me désole. Tout ça ne devrait pas exister, surtout avec les moyens que nous avons aujourd'hui !* »

« *Face au feu, il y a une certaine forme d'impuissance*, admet Xavier Andrieux, qui a aussi connu 2022. *On part, mais on ne sait pas si on retrouvera la maison en entier. Si la maison brûle ? Ça fera mal, mais on reconstruira.* »

Dans ces moments-là, beaucoup redoutent le pire. Toutes les évacuations se sont déroulées dans le calme. À 16 heures, le village était vidé de ses habitants. ■



La gendarmerie a remonté la rue de l'Église, à Saumos, pour évacuer les habitants.

ÉVACUATION DE SAINTE-HÉLÈNE.

Des évacués heureux de rentrer à la maison

Vendredi 24 juillet, en début de soirée, Rose et Christian « Kiki » Cétois reçoivent, comme tous les Sainte-Hélènois, l'ordre d'évacuer le village. Les deux octogénaires se préparent une petite valise de voyage et direction la Dordogne - Saint-Cyprien, exactement - à 250 km du village, où des amis acceptent de les héberger. Dès que l'autorisation de revenir a été communiquée, jeudi 30 juillet, ils ont fait le chemin inverse et sont arrivés à Sainte-Hélène contents et sans souci. « *On aurait presque pu y rester en vacances !* » conclut Kiki philosophiquement, avec un brin d'humour



Rose et Kiki très heureux d'avoir pu revenir à Sainte-Hélène, jeudi 30 juillet. *PHOTO JDM-PJ*

5 jours de stress pour Martine I.

Martine I., évacuée de la première heure avec sa famille, fait entendre un autre son de cloche. Accueillie à Saint-Jean-d'Illac chez une amie et de nouveau évacuée à 3 heures du matin vers le Parc des expositions de Bordeaux, elle passe la nuit dans sa voiture, compte tenu de l'environnement local - le Parc des expositions était alors surchargé. Trois jours plus tard, elle est contrainte de partir du Parc des Expos, afin de laisser la place aux pensionnaires d'un Ehpad évacués. Elle est alors logée chez l'habitant à Carbon-Blanc, tandis que le reste de sa famille trouve refuge à Artigues. Jeudi 30 juillet, en début d'après-midi, elle a également pu revenir à domicile, avec soulagement. Il n'y a pas eu de dégâts ni de mauvaise surprise. « *C'était vraiment cinq jours de stress* », conclut Martine.

Patrick JOUANNET ■

Les humeurs de Mouquirouse

Notre forêt brûle !!!!!

Il n'a pas dû vous échapper que le Médoc est une presqu'île. Bon, on va pas aller se plaindre qu'on est mal desservi, mais c'est tout juste. C'est que les feux de forêt ne font rien pour nous faciliter la tâche. Et pourtant, c'est dans ces moments-là que le mot « solidarité » prend tout son sens. Alors, qu'on soit côté océan ou côté estuaire, côté vigne ou côté forêt, on est tous concernés, pas de couleurs, pas de genre et c'est là qu'on se retrouve, Médocains vignerons, bûcherons, chasseurs, pêcheurs ou artisans, entre autres. Les gens de la haute, on les voit pas prendre le sarcle pour éteindre les fumerolles... Ils ne sortent qu'au moment des élections. Eh bien, on s'en passera, comme d'habitude... Médocains ? Rassemblement !!!

« Ce terrible sentiment d'abandon est pire que tout »

TÉMOIGNAGES. Lorsque le feu a envahi la commune du Porge, jeudi 23 juillet, ses habitants ont été évacués vers Lacanau. Une partie d'entre eux y est toujours réfugiée. Entre angoisse de l'avenir et sentiment d'avoir été délaissés, ils s'en sortent en se serrant les coudes.

Raphaëlle CHARGOIS
r.chargois@lejournaldumedoc.fr

Valérie consulte son téléphone. Elle lance un regard incrédule à sa sœur jumelle, assise en face d'elle, sous les barnums du parking de la salle des fêtes de Lacanau. « *100 % de la forêt du Porge ont été détruits* », lit-elle. Elle s'arrête. « *Mais non, ce n'est pas possible.* » « *On n'a plus de forêt ?* » s'enquiert sa sœur, qui n'a pas l'air d'y croire non plus. Valérie ne répond pas : elle fond en larmes. Voyant ça, sa sœur pleure elle-aussi. Les jumelles ont grandi au Porge, où Valérie et leurs parents vivent toujours. Sa sœur, ses neveux et nièces étaient en vacances chez elle, jeudi 23 juillet, lorsque l'incendie-monstre a dévasté la commune.

Un paradis perdu ?

À 250 mètres en face de la maison de Valérie, située sur la route de Saumos, il y avait la forêt : une cathédrale de pins, des fougères un peu trop envahissantes, du vert à perte de vue, juste derrière le jardin. Enseignante, Valérie devait faire sa rentrée en septembre dans un établissement d'éducation spécialisée pour les personnes handicapées d'Arès. « *Je me réjouissais d'y aller en traversant mon paradis sylvestre* », songe-t-elle.

Le paradis sylvestre, elle n'est pas près de le revoir et elle s'en doute, elle qui était bénévole pour lutter contre l'incendie qui avait sévi à Saumos à l'été 2022. « *Le feu avait fait 12 km en 10 jours. Depuis ça, j'étais sûre qu'un jour, ça flamberait.* » Alors, ces jours-ci, avec la sécheresse et les canicules successives, elle avait essayé d'anticiper un éventuel danger. La veille du brasier, mercredi 22 juillet, elle avait abondamment arrosé son jardin. Et ce jeudi-là, elle l'a vu arriver vers la commune. Alors, avec l'aide de ses neveux et nièces, pendant quatre heures, elle a défriché devant la maison, pour que les langues de feu n'aient rien à dévorer. Leurs affaires étaient prêtes au cas où. Valérie a embarqué toute sa famille et Lima, son chaton d'à peine quatre mois, et tous sont partis. La journée du vendredi, ils l'ont passée à essayer de se détendre au bord du lac, à Longarisse. Depuis, ils sont tous ensemble à la salle des fêtes de Lacanau.

Par le biais de personnes restées pour surveiller le village, elle a su que tout avait brûlé devant sa maison et que des fumeroles dans la haie de son voisin avaient été éteintes jusqu'à temps pour empêcher les deux habitations de flamber. Alors, elle reste calme, pragmatique, mais ne peut pas s'empêcher de se « *poser la question de l'après* ». « *C'est cataclysmique. Je me demande comment on va à nouveau pouvoir vivre là. On va avoir devant nous un paysage d'aiguilles rousses par terre, avec des troncs noirs, qui va durer longtemps. On est toujours en train de lutter contre les fougères, mais ce sont les premières qui vont repousser et je pense qu'on sera contents de les revoir ! Mais longtemps après les fumées, il y aura toujours les odeurs de cramé et, en tant qu'asthmatique, je me pose la question de vivre là. Il y avait eu une soirée sur le thème "Le Porge 2030", il y a quelques années. On nous avait dit que la forêt du Porge permettait d'absorber l'équivalent de la pollution de Mérignac. Moins de forêt, c'est plus de pollution, moins de pluie…* »

> *« Je me demande comment on va à nouveau pouvoir vivre là… »*



De gauche à droite : Cathy, Philippe et Dominique Cheminade : un petit groupe soudé dans l'adversité. *PHOTOS JDM*



Depuis vendredi 24 juillet, le parc des expositions de Bordeaux accueille lui aussi des milliers de personnes qui ont dû évacuer leur domicile en raison de la progression du feu.

Marie-Thérèse, dite « Maithé », la maman de Valérie, est présente elle-aussi. Son mari, ancien cheminot, et elle-même, avaient acheté en 1985 la maison du Porge. Une résidence secondaire dans laquelle ils ont emménagé, une fois la retraite venue. « *Et mon dieu, qu'on était bien !* » s'exclame-t-elle avec émotion. « *Un vrai paradis de verdure.* » Maïthé ne se plaint pas. À la salle des fêtes de Lacanau, les bénévoles sont tous si gentils ! Parfois, c'est un peu dur de dormir, la nuit, mais tout a été très bien aménagé, reconnaît-elle. Il faut parfois un peu patienter pour manger ou se doucher, afin de laisser la priorité aux pompiers, c'est vrai, mais elle trouve que l'accueil qu'ils ont reçu, elle et tous les autres réfugiés du Porge, est extraordinaire ! La seule chose qui l'inquiète un peu, c'est de savoir si quelqu'un veille à ce que leurs maisons ne soient pas pillées ou à éviter les reprises de feu.

Une sensation de trahison

Dominique Cheminade, qui est assise à la table juste derrière, est un peu dans la même situation. « *On est très bien accueillis ici, mais l'attente est longue* », estime-t-elle. Ses deux compagnons de tablée, Philippe, Porgeais depuis quinze ans, et Cathy - dont la maison a été miraculeusement épargnée quand toutes celles de sa rue ont brûlé ! - acquiescent. « *Mon mari et moi, nous tenions un foyer social à Bergerac, dans une grande maison un peu isolée, où on accueillait six jeunes, alors, pour notre retraite, on voulait une maison vraiment centrale. On connaissait déjà un peu le Médoc, mais on ne voulait pas s'installer à Lacanau, car c'était trop grand pour nous. Le Porge, c'est un petit village. Notre maison est juste à côté de la salle des fêtes ; c'est pratique, car dans le bourg, il y a tout, on peut tout faire. Notre maison est encore là ; on est privilégiés. Mais ce qui est dur, c'est d'attendre. On a trois chats, qu'on a dû laisser car ils ont 16 ans et pas l'habitude d'être transportés. Ils ont des croquettes, de la litière, un espace pour entrer et sortir, mais c'est stressant d'être là et de ne pas pouvoir s'en occuper. On a demandé à repartir pour les voir mais on ne nous y autorise pas.* »

> *« S'il y avait eu une guerre, ça n'aurait pas été pire. »*

Philippe, lui-aussi, a dû laisser des animaux à la maison. Des perroquets, impossibles à transporter. L'ancien auxiliaire vétérinaire ne comprend pas qu'on ne les laisse pas repasser chez eux, ne serait-ce qu'une heure, pour s'occuper de leurs animaux et récupérer des vêtements, des affaires personnelles. « *Il faudrait que la préfète pense un peu à nous !* » lance-t-il, excédé par cet exil forcé. « *J'ai vécu trente ans à Aix-en-Provence, je connais les feux. Mais je ne me souviens pas avoir vu un monstre pareil* », martèle-t-il, l'émotion encore vive dans la voix. « *Le feu s'est déclaré mercredi vers 12 h 30 à Saumos*, retrace-t-il. *Le jeudi, toute la journée, le maire nous avait demandé de nous regrouper dans la salle des fêtes. On a attendu comme ça, toute la journée, et puis juste avant qu'on parte, il y a eu comme une explosion. On nous a dit : "Il faut qu'on parte !" et, dehors, on a vu une sorte de mur orange, un mur de flammes. Une partie des Porgeais a été évacuée à Sainte-Hélène. Nous, on est arrivés ici.* »

Il s'arrête, évoque l'intervention des Secours, une sensation de trahison. Sa colère est perceptible lorsqu'il s'exclame : « *Franchement, je ne suis pas près de remettre les pieds au Cap Ferret ! Les gens du Ferret n'y sont pour rien, bien sûr, mais au début, il y avait des pompiers sur place, des avions. Le lendemain, tout est parti pour protéger la presqu'île ! Franchement, on a un sentiment d'abandon terrible. Et ce sentiment d'abandon est pire que tout.* » Cathy, Philippe et Dominique hochent la tête. Ce sentiment est largement répandu parmi les Porgeais réfugiés à Lacanau et, bien qu'ils soient tous extrêmement reconnaissants envers les pompiers et secours, on sent bien qu'il n'en va pas de même pour l'État et ses représentants.

« *C'est l'apocalypse*, avance Philippe. *Je pense que s'il y avait eu une guerre, ça n'aurait pas été pire. Ma maison n'a pas été touchée, j'ai de la chance. Mais je pense à ceux qui ont tout perdu et à la vie d'après. Comment on va réussir à vivre au Porge en passant tous les jours au milieu des ruines ? Il y en a pour des années avant qu'on arrive à cicatriser.* » ■

La DFCI, un renfort de taille pour les sapeurs-pompiers

SUR LE TERRAIN. Alors que les pompiers sont au front pour combattre l'incendie en cours en Gironde, des centaines de membres de la DFCI sont en appui pour assurer leurs arrières.



Les pick-up jaunes de la DFCI sont équipés d'une lance pour arroser les départs de feu.



Bernard Barreau, président de la DFCI de Carcans.

Esther LABORDE

Vêtus d'uniformes jaunes et bleus, les membres de La Défense des forêts contre l'incendie en Nouvelle-Aquitaine (DFCI) sont, en plus des agriculteurs et des bénévoles, une aide précieuse pour les pompiers mobilisés pour lutter contre cet incendie historique en Gironde. Ce lundi 27 juillet, alors que le gros de l'incendie était passé en Médoc, la DFCI continuait à surveiller les forêts médocaines de Saumos, du Temple et du Porge ravagées par les flammes. L'objectif : empêcher toute reprise de feu.

Un attachement à la forêt

Les membres de la DFCI, pratiquement tous forestiers, connaissent la forêt girondine comme leur poche. Leurs principales missions ? Créer et entretenir les infrastructures forestières et surveiller les zones à risques dans les forêts privées. Mais, depuis les incendies de 2022, leur statut a bien évolué. Désormais, l'association est autorisée à éteindre les débuts de feu. Ces membres sont, de fait, des alliés précieux pour les pompiers, qui ne peuvent pas agir sur tous les fronts en même temps dans cet incendie inédit. Pour les bénévoles de la DFCI, venir aider sur leur territoire est un devoir, si ce n'est une nécessité.

Ce matin du lundi 27 juillet, la départementale 6, la route entre Lacanau et Sainte-Hélène, est en pleine activité malgré sa fermeture. Quelques membres de la DFCI ont participé à la création d'un pare-feu dans la nuit pour éviter que les flammes ne traversent la route et ne se dirigent vers le nord. Une initiative tout à fait logique pour Gilbert Chiavassa, membre de la DFCI de Carcans, attaché à la forêt. « *On ne connaît pas forcément le secteur, nous agissons à Carcans d'habitude, mais c'était une évidence de venir ici* », explique-t-il.

Un appui pour les pompiers

Les secteurs dans lesquels l'incendie a sévi sont, durant toute l'année, quadrillés par la DFCI, via des pistes dégagées. Elles permettent aux pompiers d'accéder plus aisément aux zones forestières sinistrées. Si les membres de la DFCI ne s'aventurent pas dans les zones trop à risques, ils sont engagés afin de soutenir les pompiers. Sur la route entre Lacanau et Saumos, Bernard Barreau, président de la DFCI de Carcans, coordonne les opérations, en lien avec les pompiers et les nombreux bénévoles particuliers sur place. Au niveau du lieu-dit « Les Andrauts », une piste forestière perpendiculaire à la route fait office de point de ralliement pour les sapeurs-pompiers, la DFCI et les bénévoles. L'objectif de l'après-midi : continuer à éteindre les fumerolles, ces petits panaches de fumées, signes des endroits par lesquels sont passées les flammes.

Ici, une entreprise possédant un drone passe au-dessus de la forêt et cartographie les fumées, afin de rendre leurs actions plus efficaces. « *Chaque petite équipe de la DFCI a un secteur attitré. Nous, c'est Les Andrauts. Tout est parfaitement organisé pour que chacun agisse efficacement afin d'éteindre les fumerolles et empêcher que le feu ne reprenne* », détaille Bernard Barreau. « *Les particuliers sur place ne se mettent pas en danger, mais sont d'une aide précieuse. Ils vont chercher l'eau aux points stratégiques pour nous ravitailler ou aident les pompiers à tirer du tuyau. C'est un gain de temps* ». À ce moment-là, un pick-up blanc, muni d'une cuve, passe sur la route. Un jeune homme debout dans la benne lance : « *Les gars, vous avez besoin d'aide ?* » Bernard Barreau leur signale que tout est bon pour le moment. Sur le terrain, tous poursuivent le même combat, solidaires : protéger la forêt girondine et empêcher les flammes de repartir. ■

AU SECOURS DU VIVANT.

Comment agir avec les animaux sauvages en détresse ?

Les incendies actuels menacent certes la flore, mais aussi la faune. De nombreux animaux deviennent les proies de cet incendie monstre. Ceux-ci se retrouvent affaiblis, sans repères, éloignés de leur famille. Au Porge, l'association Wany the Pooh intervient sur place depuis le début des incendies et enchaîne les urgences. L'association compte deux équipes de captureurs, une équipe de logisticiens et une équipe de transporteurs pour prendre en charge les animaux blessés. L'association s'est également engagée à prendre en charge les frais de vétérinaire des animaux appartenant aux personnes sinistrées ayant perdu leur maison : « *On ne veut pas que l'aspect financier soit un blocage pour ceux qui ont déjà tout perdu* », explique Marine Laullon, cofondatrice et présidente de l'association.

Quelle conduite à tenir ?

Il se peut que vous trouviez un animal sur le bord de la route. Dans ce cas, Marine Laullon conseille : « *Il ne faut surtout pas essayer de les capturer, car les animaux ont déjà un niveau de stress élevé.* » Si l'animal est blessé, vous pouvez vous en occuper, mais quelques précautions sont à prendre en compte. Placez-le à l'abri dans un carton fermé, percé de trous d'aération ou une caisse de transport couverte d'un drap. Évitez le papier journal, à cause de l'encre. Maintenez-le à température adaptée jusqu'à son transfert vers un centre de sauvegarde. Si l'animal est jeune, froid au toucher, en état de choc, apportez-lui une chaleur douce (bouillotte) pour limiter les risques d'hypothermie. Installez près de lui des points d'eau, mais ne le forcez pas à boire ou à manger. Si vous devez le déplacer, portez des gants, ou utilisez un drap ou une serviette. Concernant les potentielles brûlures : s'il s'agit d'un oiseau, il ne faut pas le mouiller et, de manière générale, il ne faut pas appliquer de produits sur ses brûlures (comme de la biafine) sans supervision d'un centre de soins.



Un faon, aperçu au Porge. *PHOTO JDM*

Si en revanche un animal sauvage s'est réfugié près de chez vous, aménagez-lui un espace calme et sans trop de passage, afin qu'il puisse s'installer et se reposer. Laissez-lui néanmoins l'espace nécessaire pour fuir si besoin. Si vous avez des animaux domestiques, gardez-les à distance pour éviter des conflits.

Dans les deux cas, contactez au plus vite le centre de soins le plus proche pour connaître sa capacité d'accueil. Ne vous rendez pas directement sur place afin de ne pas engorger les services.

Esther LABORDE ■

Pour trouver un centre de soins de la faune sauvage en France, rendez-vous sur le site : https://www.reseau-soins-faune-sauvage.com

Pour aider l'association Wany the Pooh à prendre en charge les soins vétérinaires des personnes sinistrées : https://www.helloasso.com/associations/wany-the-pooh/formulaires/2

Le monde agricole au service des secours

SOLIDARITÉ. Agriculteurs, forestiers, viticulteurs et bénévoles d'ici et d'ailleurs sont nombreux à apporter leur aide aux pompiers et à la DFCI en assurant des ravitaillement en eau intermédiaire ou en éteignant les fumerons dans la forêt.

Mathieu CAURRAZE
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr

Depuis mercredi 22 juillet, les sapeurs-pompiers et les membres de la Défense des forêts contre les incendies (DFCI) sont mobilisés sur le terrain pour combattre le violent incendie qui s'est déclaré à Saumos. Chacun remplit une mission complémentaire. Les premiers luttent directement contre les flammes, tandis que les seconds assurent la surveillance et l'arrosage des points chauds. Mais ils ne sont pas les seuls à être engagés dans cette bataille. Il suffit d'observer l'activité intense qui règne autour du massif forestier sinistré pour s'en convaincre.

L'action des agriculteurs est essentielle

Autour d'eux, une mobilisation sans précédent s'est organisée dès les premiers jours de l'incendie. Les agriculteurs, parmi les premiers à porter main-forte aux pompiers, jouent un rôle d'appui essentiel en leur apportant un soutien logistique indispensable. Avec leurs tracteurs, leurs tonnes à eau et leurs engins agricoles, ils assurent le ravitaillement en eau des secours.

« *Nous sommes là depuis le début de l'incendie* », confient Damien Cruzin et Maxime Moutic, salariés de Jean-Michel Saintemarie. À l'image de nombreux agriculteurs médocains, l'exploitant de Saint-Laurent-Médoc a fourni du personnel, mais aussi du matériel, notamment un camion-citerne de 50 000 litres et deux tracteurs équipés de cuves. Postés dans le bourg du Temple, les deux ouvriers agricoles sont chargés de remplir les camions de pompiers à l'aide d'une motopompe, qui puise l'eau dans une grande bassine rouge du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis). « *Plusieurs tracteurs font des navettes entre Le Temple et les points d'eau pour remplir la bassine, ce qui permet aux pompiers de faire moins de trajets pour se ravitailler* », expliquent-ils.

Dans le ballet des tracteurs, on retrouve Bastien Roquillas, arrivé en Médoc vendredi 24 juillet après avoir parcouru « *3 h 30 de route depuis le Nord-Gironde* ». À bord de son tracteur, l'éleveur de Saint-Christoly-de-Blaye, qui a répondu à l'appel de la Coordination rurale 33, se prépare à rejoindre le lac de Lacanau pour remplir sa cuve, « *qui servira à alimenter les camions de pompiers que je croiserai sur la route* ». Des agriculteurs sont venus de plusieurs régions de France. Certains ont effectué le déplacement en convoi depuis la Vendée et les Deux-Sèvres.

La viticulture en renfort

Les viticulteurs médocains ont également fait preuve de solidarité. Lundi 27 juillet, près de 25 ouvriers viticoles issus d'une douzaine de propriétés de toutes tailles de l'appellation margaux, ont quitté les vignes pour venir en aide aux pompiers, aux membres de la DFCI et aux agriculteurs déjà sur place. Ils se sont donné rendez-vous de bonne heure à Margaux-Cantenac, avant de rejoindre Lacanau-ville en convoi.

> *« On ne peut pas rester dans les vignes pendant que le reste du Médoc brûle »*

Difficile de manquer les douze tracteurs stationnés au carrefour giratoire de l'avenue de Bordeaux, à l'entrée de la commune. Comme de nombreux bénévoles, leurs conducteurs sont venus avec des tracteurs, mais aussi avec des cuves de différentes capacités afin d'alimenter les camions de pompiers ou pour arroser les bas-côtés. « *Notre employeur a proposé de venir en aide aux pompiers, on s'est immédiatement portés volontaires* », expliquent Sabine Labesque et Jonathan Ladra, ouvriers agricoles au château Rauzan-Ségla, à Margaux-Cantenac. De son côté, David Houdet, chef de culture au château Lascombes, est venu durant son jour de congé avec du matériel de la propriété. « *J'étais déjà là dimanche avec un collègue* », raconte-t-il.



Des bénévoles éteignent les fumerolles par leurs propres moyens. *PHOTOS JDM*

« *C'était tout à fait normal pour nous de venir, on est nés ici* », confient Nathan Halard et Kevin Privat, salariés du château Giscours, à Labarde, qui se disent prêts à revenir tant que l'incendie ne sera pas maîtrisé. Les propriétés familiales ont également répondu présentes, à l'instar de Yannick Martin Brunet, propriétaire du château Les Barraillots, à Margaux-Cantenac, venu avec un salarié. « *On ne peut pas rester dans les vignes, qui sont à l'arrêt avec la canicule, pendant que le reste du Médoc brûle* », assure le viticulteur, cru artisan. La mise en place des interventions a été coordonnée par Karim Salmi, salarié du château de Malleret, au Pian-Médoc. Téléphone greffé à l'oreille, l'ancien pompier volontaire est en contact direct avec Bernard Barreau, président de la DFCI de Carcans-Maubuisson, afin de connaître les besoins sur le terrain. « *Trois engins partent sur la route du Porge, huit vont vers Saumos* », indique-t-il aux viticulteurs.

Des bénévoles prêts à défendre le Médoc

Sur la D5E, en direction de Saumos, un pick-up blanc est stationné au bord de la route. À proximité, quatre hommes s'emploient à éteindre les nombreux fumerons qui persistent dans la forêt. « *Il y a encore quelques heures, nous ne nous connaissions pas*, explique Jeremy Carbeaud, accompagné par son fils Maël. *Quelqu'un nous a donné une cuve, mais nous n'avions pas de motopompe. On a rencontré Yohan et Laurent, qui en avaient une, alors on a fait équipe.* » Le père de famille, domicilié à Sainte-Hélène, voulait « *se sentir utile* ». De leur côté, Laurent Chaigneau et Yohann Zacchini, artisan menuisier et carreleur à Vendays-Montalivet, ont mis leur activité professionnelle entre parenthèses pendant quelques jours pour venir en aide aux pompiers. « *On est médocains. On est tous concernés* », clament les deux amis, tuyau d'arrosage à la main. À l'exemple de ce groupe, de nombreux habitants se sont également mobilisés.

Parmi les initiatives locales, il faut citer les « Chicanos », un groupe de bénévoles qui prête main-forte aux pompiers. Équipés de leur 4x4, d'une citerne de 1 000 litres, d'une lance et d'une motopompe, ils sillonnent les massifs forestiers et interviennent à la moindre alerte signalée via un groupe WhatsApp, notamment lors des reprises de feu en lisière de forêt. Les chasseurs sont aussi très mobilisés, indique Thibault Varenne, président de la Fédération départementale des chasseurs de la Gironde. L'agriculteur a aussi mis à disposition des moyens humains et matériels de son exploitation.

Bien encadrer les initiatives

« *La générosité, c'est très bien, à condition que ce soit organisé* », a prévenu la préfète de la Gironde, Sophie Brocas, lors d'une conférence de presse, dimanche 26 juillet, tout en saluant les « *élans de solidarité* » de la population, notamment ceux des agriculteurs. La représentante de l'État avait demandé d'éviter « *les initiatives individuelles* » et « *les interventions spontanées* ».

Un formulaire intitulé « Lutte contre les incendies : pouvez-vous participer ? » a été mis en ligne sur le site de la Chambre d'agriculture de la Gironde, afin que les agriculteurs souhaitant aider puissent se faire connaître. « *Leur soutien est essentiel. Mais il faut que les choses se fassent de manière organisée car il n'est pas question qu'ils se mettent en danger* », a précisé la préfète pour mettre fin à « *un malentendu* » au sujet des agriculteurs, dont l'aide aurait été entravée par les autorités. « *A aucun moment, je n'ai souhaité brisé cet élan de solidarité.* »

■



Les ouvriers viticoles, guidés par un membre de la DFCI avant d'aller sur le terrain.



Un camion de pompier en train de se recharger en eau dans une citerne.

La guerre des tranchées : d'immenses pare-feu créés en urgence

INCENDIE. Alors que l'incendie n'est toujours pas fixé, plusieurs communes renforcent leurs défenses. D'importants travaux de création et d'élargissement de pare-feu sont menés afin de protéger les habitations.



Les entreprises forestières à l'œuvre pour réaliser des pare-feu le long de la départementale 6. *PHOTO JDM*



Des bulldozers terminent les travaux de terrassement à Lacanau, où un pare-feu large d'une centaine de mètres a été créée pour protéger le bourg et ses nombreuses habitations. *PHOTO JDM*

Mathieu CAURRAZE
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr

Le ballet des abatteuses, des débroussailleuses, des bulldozers et autres engins mécaniques est incessant dans le massif forestier du Médoc. Depuis vendredi 24 juillet, d'importants travaux ont été engagés afin de créer et d'élargir des pare-feu destinés à freiner la progression des incendies qui ravagent le Sud-Médoc et le nord du bassin d'Arcachon. Ces aménagements constituent l'un des principaux moyens de lutte indirecte contre les feux de forêt. Ils permettent de ralentir leur propagation et offrent aux sapeurs-pompiers un espace sécurisé pour intervenir ou déclencher, si nécessaire, des opérations de contre-feu.

Des pare-feu larges de 70 à 120 mètres

Lacanau a été l'une des premières communes à passer à l'action. La municipalité a pris cette initiative afin de protéger le bourg et le secteur du lac, où se concentrent plusieurs zones urbanisées. Sous le commandement des secours, les engins de six entreprises de terrassement ont ouvert de larges bandes déboisées au cœur de la forêt. Les bulldozers ont repoussé les souches et la végétation, tandis que les pelles mécaniques ont élargi les pistes existantes pour créer de véritables coupures dans le massif forestier. L'objectif était de supprimer toute végétation combustible sur des bandes larges de 70 à 120 mètres afin de créer une barrière capable de ralentir, voire d'arrêter, la propagation des flammes si celles-ci se dirigeaient vers Lacanau. Selon plusieurs témoignages recueillis sur place, les travaux se sont déroulés de jour comme de nuit.

Ces opérations ont été menées sur des parcelles communales et privées, dans le secteur reliant le lac de Lacanau à l'entrée de la ville, le long de la route de Bordeaux (D6), un axe jugé stratégique : 4,5 kilomètres autour de la ville et 5 kilomètres entre le lac et l'océan. Cette opération a été décidée par la municipalité de Lacanau, en lien avec la Défense des forêts contre les incendies (DFCI) et le commandant des opérations de secours (COS). « *On a mis le paquet pour protéger les habitations de la ville, ce qui était la priorité* », rapporte Laurent Peyrondet, maire de Lacanau.

Ces travaux d'urgence ont été rendus possibles grâce à une procédure accélérée de réquisition, dont la mise en œuvre a été appuyée par le sous-préfet de l'arrondissement de Lesparre-Médoc, Fabien Tuleu. Cette démarche a permis de lancer les travaux en seulement quelques jours alors que l'autorisation pour réaliser ce type d'aménagements aurait nécessité plusieurs mois, voire plusieurs années, en temps normal.



Élargissement d'un pare-feu existant. *PHOTO VILLE DE LACANAU*

Des entreprises réquisitionnées

« *Cette procédure permet de mettre en place des engins dans la forêt, mais aussi d'indemniser les entreprises* », explique Patrice Marchand, maire de Carcans-Maubuisson, qui rappelle que, pour intervenir dans le massif forestier – ce qui est actuellement interdit par arrêté préfectoral –, une réquisition est nécessaire. Constatant que le feu se rapprochait dangereusement de sa commune, l'édile a pris l'initiative de lancer ces travaux afin de rouvrir les pare-feu tout autour du bourg. « *Ces pare-feu existaient autrefois, mais ils étaient devenus des terres agricoles, des pâturages ou des espaces reboisés*, poursuit-il. *Il a fallu nettoyer, labourer, arracher des arbres pour refaire naître ces aménagements.* »

Pendant cinq jours, les travaux, engagés vendredi 24 juillet, ont permis de réaliser 30 kilomètres de pare-feu larges de 80 à 100 mètres. Les entreprises agricoles de Jim Jastszebski et de Thibault Varenne ont été les premières à intervenir, et ce sans contrepartie financière, suivies par les sociétés de travaux forestiers ADM, Farbo et Yves Lalanne. « *J'ai transformé Carcans en château fort, mais au lieu des douves, ce sont des pare-feu* », rapporte Patrice Marchand.

> *« J'ai transformé Carcans en château fort, mais au lieu des douves, ce sont des pare-feu. »*

Autre secteur traité : la départementale 6. Lundi 27 juillet, la route entre Sainte-Hélène et Lacanau était en pleine effervescence malgré sa fermeture à la circulation. Des centaines d'engins étaient à l'œuvre depuis plusieurs jours pour créer un pare-feu d'une dizaine de kilomètres le long de cet axe stratégique reliant Bordeaux à Lacanau, afin d'empêcher les flammes de le franchir et de protéger les communes du nord du Médoc. Responsable de deux entreprises de terrassement et de travaux forestiers, Gilbert Chiavassa, membre de la DFCI de Carcans, a mis à disposition un broyeur et deux landaises pour nettoyer les interlignes et débroussailler, facilitant ainsi le travail des équipes chargées de créer le pare-feu. Une initiative qui lui semblait naturelle. « *On met le sol à la terre* », analyse-t-il.

Des coupes tactiques dans les zones menacées

Des coupes tactiques ont également été réalisées à la demande de la préfète de la Gironde, Sophie Brocas, au moyen d'opérations de débroussaillement et d'abattage. Depuis le week-end dernier, d'importants travaux de génie forestier ont été menés par les moyens militaires ainsi que par les équipes de la DFCI et de l'Office national des forêts (ONF) sur 130 kilomètres, dans le but de créer des pistes d'accès et de larges pare-feu. Au total, 105 engins forestiers, 55 têtes d'abattage, 15 bulldozers, 30 porteurs chargés d'évacuer le bois en bordure des routes et plus de 20 débroussailleurs ont été mobilisés jusqu'au mercredi 29 juillet. Plusieurs communes en Médoc ont bénéficié de ces coupes tactiques : Lacanau, Le Temple, Sainte-Hélène, Salaunes, Saumos ou encore Le Porge, où des travaux de défrichement destinés à créer des pare-feu ont été réalisés tout autour du site de La Jenny et du camping municipal. Les effectifs se concentrent maintenant sur les travaux de sécurisation de 240 km de lisières : 65 km avaient déjà réalisés et 43 km étaient en cours ce jeudi 30 juillet.

Au-delà de l'urgence, ces travaux témoignent de l'ampleur des moyens déployés pour tenter de contenir des incendies hors norme. Creusés en quelques jours dans le massif forestier, ces pare-feu et coupes tactiques resteront comme la trace visible d'une mobilisation exceptionnelle pour protéger les habitants, les infrastructures et les milliers d'hectares de forêt encore menacés. ■



Les locaux et les vacanciers admirent l'effrayant panache de fumée depuis le port de Lacanau. *PHOTO JDM*



Une reprise de feu spectaculaire au Temple, mardi 28 juillet. *PHOTO SDIS 33*



Des écorces de pin calcinés sur les plages du lac de Lacanau. *PHOTO JDM*



De nuit, l'incendie prend un caractère encore plus terrifiant. *PHOTO BENOIT VEGA SDIS 33*



Tel un monstre, l'énorme nuage de fumée avance lentement au-dessus du bourg de Lacanau. *PHOTO JDM*

Visages de sapeurs-pompiers

PORTRAITS. Mobilisés et venus de tout l'Hexagone, les sapeurs-pompiers combattent le feu sans relâche depuis mercredi 22 juillet. *Le Journal du Médoc* a rencontré quelques uns de ces héros du feu.

Esther LABORDE

« *On a besoin de se soutenir, tous ensemble.* » Originaire de Pauillac, Christelle Geneves fait sans aucun doute partie des figures les plus locales parmi les pompiers déployés sur le front. Profitant d'une courte pause durant sa garde de jour pour se ravitailler en dégustant une crêpe au Cosec de Lacanau, la pompier, le visage noirci par les fumées, n'en laisse rien paraître, profitant calmement de ce moment de répit.

Sapeur-pompier volontaire depuis 35 ans à la caserne de Pauillac, la Médocaine de 54 ans est mobilisée depuis le mercredi 22 juillet, soit le jour où l'incendie a débuté. « *C'est très intense : les chaleurs nous épuisent la journée ; la nuit, c'est la visibilité qui pose problème.* » Malgré tout, celle qui est éducatrice spécialisée de profession est portée par l'adrénaline et a mis du temps à véritablement ressentir la fatigue physique et mentale : « *Les premiers jours, j'étais exténuée mais je ne parvenais pas à dormir, tellement l'épisode que je vivais était prenant* », affirme-t-elle. En effet, si la pompier avait déjà été appelée pour les incendies de 2022, ce qu'elle vit aujourd'hui est sans commune mesure. « *Il y a quatre ans, les habitations n'avaient pas été touchées, là c'est le cas. Ça rend notre mission d'autant plus importante. J'ai notamment participé à protéger des maisons.* » explique Christelle Geneves. En parallèle, elle continue à prendre des gardes dans sa caserne durant les jours où elle n'est pas en forêt. Elle est également mère de famille : son fils et son mari font partie de ces bénévoles qui agissent sur le terrain aux côtés des pompiers et de la DFCI. « *J'ai croisé mon fils de 28 ans et mon mari en forêt. Ils sont venus nous alimenter en eau, c'était drôle de les voir dans ce contexte !* »

■



Christelle Geneves profite d'une courte pause avant de repartir sur le terrain. *PHOTO JDM*

MAXIME C., DE BRIVE-LA-GAILLARDE.

« C'est si beau de sauver des vies, d'aider la population… »

À seulement 25 ans, Maxime C., venu de Brive-La-Gaillarde, en Corrèze, est déjà un pompier expérimenté. Il a d'abord fait partie des jeunes sapeurs pompiers (JSP) pendant quatre ans, avant de s'engager comme professionnel, il y a huit ans. Pourtant, personne, dans son entourage proche, n'exerçait ce métier. « *Depuis tout petit, j'ai toujours eu l'envie de venir en aide à la population. C'est un si beau métier de sauver des vies, d'aider la population !* » s'exclame-t-il.

Le jeune homme et son groupe sont partis de Corrèze ce dimanche 26 juillet vers 14 heures afin de relever une équipe de la même caserne, présente sur place depuis déjà trois jours. À peine arrivés, les sapeurs ont immédiatement été envoyés sur la D6, où une petite équipe de la Défense de la forêt contre les incendies (DFCI), aidée par des bénévoles, luttait de toutes ses forces pour empêcher une reprise de feu d'entrer dans le bourg de Sainte-Hélène : une victoire finalement arrachée au bout de plusieurs heures de lutte conjointe.

Une difficulté ? « *Il a fallu tempérer un peu notre envie d'y aller, le temps que l'équipe précédente finisse son travail* », rit le soldat du feu. Leur stratégie ? « *L'attaque en ligne d'appui.* » Les pompiers, massés sur le bord de la route, attendent que le feu vienne jusqu'à eux et attaquent le feu les uns derrière les autres. « *Quand l'action est efficace, cela permet d'empêcher que le feu ne saute la route* », explique-t-il.

À Sainte-Hélène, si leur attaque a fonctionné, c'est aussi « *grâce au grand soutien de la population* », admet-il, notamment les agriculteurs, forestiers, professionnels du bâtiment et de tous les autres métiers engagés pour combattre le feu. « *C'est impressionnant : par moments, il y a presque plus de bénévoles sur place que de pompiers !* » s'enthousiasme-t-il. Dans le contexte de cet incendie hors-norme, tout semble amplifié, y compris la reconnaissance des Médocains. « *On a habituellement beaucoup de reconnaissance, mais ici, tout est surdimensionné. La population nous accueille à Lacanau comme dans un self ; tout est gratuit ; il y a une solidarité énorme. C'est la première fois que je vois un soutien de cette ampleur. Ça nous fait chaud au cœur.* »

RC

■



Pour Maxime C., pompier venu de Corrèze, sauver des vies était une véritable vocation. *PHOTO JDM*

POMPIERS DU NORD-PAS-DE-CALAIS.

La chaleur du Nord



Les pompiers du Nord-Pas-de-Calais, en pause sur la D6. *PHOTO JDM*

C'est au bord de la RD6, entre Sainte-Hélène et Lacanau, que les pompiers du Nord-Pas-de-Calais se trouvaient lorsque nous les avons rencontrés, ce lundi 27 juillet, aux alentours de midi. En pause, certains s'étaient allongés au bord de la route, une boisson fraîche à la main, épuisés après plusieurs heures d'intervention sous la chaleur. « *Oh, vous ne nous prenez pas sous notre meilleur jour ! Allez, on se lève, les autres !* » plaisante l'un d'entre eux à notre arrivée. Malgré la fatigue, l'ambiance reste joyeuse et chaleureuse au sein du groupe. Après 13 heures de route, la cinquantaine de pompiers du Nord-Pas-de-Calais sont arrivés vendredi 24 juillet en Gironde, où ils ont été hébergés à l'internat du lycée Alfred-Kessler, à Talence. Depuis leur arrivée, ils interviennent aux côtés des secours locaux pour lutter contre les incendies qui touchent le département. Ce qui les a le plus marqués ? La solidarité locale. « *Nous venons du Nord, on sait ce que c'est que la solidarité, mais là, c'est complètement fou cette générosité et cette mobilisation ! Nous tenons vraiment à les remercier* », explique l'un d'entre eux. Des habitants et bénévoles civils se mobilisent notamment pour apporter de l'eau, de la nourriture ou simplement un peu de soutien aux équipes engagées sur le terrain.

■



Avec le matériel, les accès sont parfois difficiles dans la forêt. *PHOTO DAMIEN REMBERT SDIS 33*



Une lutte acharnée contre un mur de flammes. *PHOTO DAMIEN REMBERT - SDIS 33*



Des sapeurs-pompiers épuisés au bout de plusieurs jours de lutte contre le feu. *PHOTO DAMIEN REMBERT - SDIS 33*



Les sapeurs-pompiers n'hésitent pas à affronter le feu. *PHOTO DAMIEN REMBERT SDIS 33*



Les sapeurs-pompiers ont permis de sauver de nombreuses habitations. *PHOTO DAMIEN REMBERT - SDIS 33*



Des pompiers de toute la France se sont mobilisés pour combattre cet incendie dévastateur. *PHOTO JDM*

La piste accidentelle privilégiée

JUSTICE. Une débrousailleuse serait à l'origine de l'incendie de Saumos.

Mathieu Caurraze
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr

Une semaine après le déclenchement du gigantesque incendie de Saumos, les enquêteurs privilégient désormais l'hypothèse d'un départ de feu accidentel. Bien que les investigations se poursuivent, les premiers éléments recueillis permettent de mieux cerner les circonstances de l'origine du sinistre. La zone de départ de l'incendie a été localisée en bordure de la route de L'Esquirot, dans la commune de Saumos. Selon le parquet de Bordeaux, les premières investigations conduisent à privilégier la piste d'un accident survenu lors de travaux d'entretien réalisés mercredi 22 juillet, aux alentours de midi. Le feu aurait été provoqué par l'utilisation d'une machine de débroussaillage employée par les ouvriers d'une entreprise chargée de nettoyer les abords d'une ligne à haute tension pour le compte d'Enedis. Le parquet précise que l'utilisation de cet engin était autorisée par l'arrêté préfectoral en vigueur au moment des faits.



Le feu a démarré route de L'Esquirot, lors d'une opération de débroussaillement. *ARCHIVES JDM*

L'enquête, initialement confiée à la brigade de recherches de la gendarmerie de Lesparre-Médoc, se poursuit désormais sous la direction du Pôle régional environnement (PRE) du parquet de Bordeaux. Les investigations ont été élargies et confiées à l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP), avec le concours de la Section de recherches de la gendarmerie de Bordeaux, du groupement de gendarmerie de la Gironde, de l'Office français de la biodiversité (OFB) et de l'Office national des forêts (ONF). Au total, plus d'une vingtaine d'enquêteurs sont mobilisés, afin d'établir avec précision les circonstances de ce sinistre, qui a ravagé plus de 42 000 hectares de forêt en Gironde. L'enquête se poursuit pour déterminer les responsabilités éventuelles et confirmer définitivement l'origine du feu. ■

JUSTICE.

FEU DE FORÊT : UN CANAULAIS POURSUIVI POUR MISE EN DANGER DE LA VIE D'AUTRUI

Alors que les incendies continuent de mobiliser d'importants moyens de secours en Gironde, la justice entend sanctionner avec fermeté les comportements susceptibles de provoquer de nouveaux départs de feu. Lors de la venue du ministre de l'Intérieur Laurent Nuñez à Bordeaux, mercredi 22 juillet, pour rendre hommage aux deux sapeurs-pompiers décédés à Mérignac, le procureur de la République de Bordeaux, Renaud Gaudeul, avait prévenu que « *tout individu qui jette un mégot de cigarette ou commet d'autres actes imprudents en milieu forestier sera systématiquement placé en garde à vue et devra répondre devant la justice de ses actes pour mise en danger de la vie d'autrui* ».

Depuis, les premières poursuites ont été engagées. Ce délit, désormais puni d'un an d'emprisonnement, de 15 000 euros d'amende et de la confiscation du véhicule, ne relevait auparavant que d'une contravention de 4e classe. Parmi les personnes poursuivies figure un homme de 26 ans, interpellé à Lacanau le 24 juillet à 11 h 20 alors qu'il fumait en zone forestière. Les enquêteurs lui reprochent également d'avoir allumé un barbecue la veille à proximité de son campement, en pleine forêt. Déféré devant le parquet, il sera jugé le 25 janvier 2027 pour mise en danger de la vie d'autrui, en raison du non-respect de la réglementation en vigueur. Dans l'attente de son procès, il a été placé sous contrôle judiciaire avec une interdiction de paraître en Gironde, dans les Landes et en Lot-et-Garonne. Depuis le début de l'incendie, 26 personnes ont été interpellées pour des infractions de mise en danger de la vie d'autrui. Deux autres sont poursuivies pour des faits d'incendie volontaire.

Parallèlement, le parquet a ouvert plusieurs enquêtes pour des vols par effraction commis dans les secteurs concernés par les ordres d'évacuation. À ce stade, aucun auteur n'a toutefois pu être identifié. Afin de prévenir les cambriolages dans les habitations et locaux temporairement abandonnés, des réquisitions ont été adressées aux forces de l'ordre pour renforcer les contrôles d'identité et les fouilles de véhicules dans les communes évacuées.

M.C.





18 moyens aériens (deux Canadair, deux avions Dash, trois hélicoptères bombardiers d'eau et onze Air Tractor) ont été engagés sur ce feu. *PHOTO MATTHIEU PENZ -SDIS 33*



De nombreux largages ont été réalisés. *PHOTO DAMIEN REMBERT - SDIS 33*



Un Dash prêt à larguer du retardant. *PHOTO MATTHIEU PENZ SDIS 33*



Les moyens terrestres ont aussi été très nombreux. *PHOTO DAMIEN REMBERT - SDIS 33*

La salle des fête de Lacanau transformée en « base arrière » des secours

SOLIDARITÉ. Dès les premiers moments de l'incendie qui ravage la forêt médocaine, les environs de la salle des fêtes de Lacanau sont devenus un havre de paix pour les personnes évacuées et les services de secours. Au cœur de ce dispositif exceptionnel : un formidable élan de solidarité.

Raphaëlle CHARGOIS
r.chargois@lejournaldumedoc.fr

C'est le milieu de la matinée à Lacanau, ce lundi 27 juillet. Un grand soleil darde ses rayons dans un ciel de carte postale. Entre la salle des fêtes et le Cosec, une foule de gens est rassemblée sous des barnums. Les uns sont attablés, d'autres discutent tranquillement. Tout au long du bâtiment de la salle des fêtes, abritées sous des auvents, des personnes distribuent de la nourriture et des boissons à qui les veut. À l'arrière-plan, il y a même une tireuse à bière qui, dans l'après-midi, connaîtra un certain succès. Du côté du Cosec, les foodtrucks du Spot à crêpes et de la Pizza d'Hélicia s'installent. Sans les camions de pompiers garés sur le parking de la place Albert-François, on croirait presque arriver en plein marché gourmand.

Hélas, la vraie raison de ce rassemblement n'est pas touristique : depuis la soirée du jeudi 23 juillet, la salle des fêtes de Lacanau est un point névralgique de la lutte contre l'incendie monstre qui a éclos la veille à Saumos. Elle sert en permanence de base de vie à deux colonnes de sapeurs-pompiers ; elle accueille aussi nuit et jour les militaires et particuliers mobilisés pour repousser l'ogre de flammes. Elle héberge enfin des rescapés du Porge, transférés en urgence dans la nuit de jeudi à vendredi, quand le feu a dévoré leur village. C'est une petite communauté d'environ 300 personnes qui s'est ainsi improvisé un lieu de vie. Et pourtant, « *tout s'est fait naturellement* », souligne Déborah P., habitante de Lacanau, qui veille à la logistique des lieux aux côtés de Xavier, employé aux services du bâtiment et de l'électricité de la mairie canaulaise.

« Quand faut y aller, faut y aller ! »

Ici, il y a deux mots qui reviennent dans toutes les bouches : « *solidarité* » et « *spontanéité* ». Tout a commencé jeudi 23 juillet. Ce soir-là, Nadège Fonteneau, adjointe au maire en charge du développement économique, était d'astreinte. La veille, quand le feu avait pris à Saumos, les élus de la ville avaient envisagé de proposer un lieu de repli aux pompiers, explique l'élue. Et puis les flammes ont envahi la commune du Porge. « *Quand ça a pris feu, vers minuit, on m'a contactée pour savoir si on pouvait accueillir les habitants évacués. Et parallèlement, on a mis en place une logistique pour recevoir les pompiers, car on est le centre d'accueil situé le plus près des flammes. Tout de suite, on a eu beaucoup de locaux qui se sont présentés spontanément pour être bénévoles. Notre station gère énormément de touristes, donc on a beaucoup de professionnels avec de nombreuses compétences, qui se sont mis à notre service. La première nuit, on a été dans une logique d'adaptation du côté de l'accueil des pompiers. De l'autre côté, il a fallu faire cellule tampon pour les personnes évacuées, qui ont vu leurs maisons brûler et qui avaient subi un grand choc émotionnel. Via les réseaux sociaux, on a donc lancé un appel à tous les restaurateurs de Lacanau, en leur demander d'apporter des plats, afin que ce soit cadré. Et tout le monde a joué le jeu.* »

> « C'est magique, cette solidarité ! »

« *Quand faut y aller, faut y aller* », confirme Déborah P. « *Les habitants savent s'organiser en cas de crise. On dit beaucoup que les Français râlent tout le temps, mais c'est un cliché. Ce qu'on ne dit jamais, c'est qu'on est bons en logistique. Quand il faut s'organiser, on sait faire. Et là, tout s'est fait naturellement. En leur laissant beaucoup de liberté, on a vu que les gens se sont spontanément positionnés, que les compétences se sont naturellement structurées. Il y a des référents, un ordre hiérarchique pour optimiser l'organisation, éviter de stocker trop et de gaspiller. Mais chacun a spontanément trouvé sa place.* » « *L'organisation était fluide* », renchérit Xavier. « *Et ce qui est beau, c'est que tous les bénévoles ici ont le sourire ! C'est magique, cette solidarité !* »



Julien Horillo, de la Pizza D'Hélicia, prépare chaque jour près de 200 pizzas pour les pompiers.



Le parking de la salle des fêtes de Lacanau est un véritable lieu de vie. *PHOTOS JDM*

Les visages de la solidarité

Sur place, l'entraide revêt de multiples formes. C'est Yves R. et son épouse, qui viennent chaque jour pour servir eau, boissons énergisantes et hydratis (de l'eau dans laquelle on met une pastille hydratante, ce qui n'est apparemment « *pas très bon mais très efficace* ») aux pompiers et effectifs de secours. Ce sont les restaurateurs de Lacanau qui, chaque jour, viennent spontanément apporter des fruits, des sandwiches, de bons petits plats. C'est Emmanuelle*, infirmière de Lacanau, qui était en vacances au moment où tout a commencé, et qui est revenue proposer ses services en découvrant ce qui se passait dans sa ville. Comme elle, de nombreux médecins et personnels soignants canaulais se relaient pour apporter les premiers soins aux blessés de cette guerre du feu. La Fabrique, lieu habituellement dédié à la jeunesse canaulaise, est ainsi devenue un pôle médical. Et puis il y a les kinésithérapeutes et ostéopathes qui massent les équipes de secours nuit et jour au Cosec, quand les effectifs reviennent épuisés après un long combat contre le brasier.

Au total, une cinquantaine de personnes, citoyens et employés de la ville, se retrouve chaque jour depuis ce fameux jeudi de « *cataclysme* », pour apporter nourriture, boisson et réconfort aux évacués comme aux forces de sécurité. Sur le coup de 11 heures, d'ailleurs, plusieurs camions de pompiers se garent sur le parking : un ballet savamment orchestré par Xavier, qui veille à ce qu'aucune auto n'entrave la circulation. Les soldats du feu se dirigent vers les stands sous une salve d'applaudissements.

Se sentir utile

Amir, un jeune militaire de l'opération Sentinelle, arrivé du Var ce samedi 25 juillet, se dirige vers le camion de Julien Horillo, gérant de la Pizzéria d'Hélicia, garé devant le Cosec. Il vient commander une Margherita avant de partir au feu. Cela fait déjà trois jours que Julien et son épouse Hélicia viennent offrir leurs pizzas à tous ceux qui sont engagés dans cette lutte contre les flammes. D'habitude, son foodtruck, basé au lac de Lacanau, occupe chaque soir un spot touristique différent. Mais « *là, je n'avais pas le cœur à aller me poser au lac* », soupire-t-il. « *Je suis pompier volontaire. Je n'ai pas la formation feu, je ne pouvais donc pas aller le combattre. Mais je suis allé à la caserne proposer de conduire une ambulance. On m'a répondu qu'on n'avait pas besoin de moi. Alors j'ai eu l'idée d'apporter des pizzas* », raconte-t-il. « *Comme ça a plu, je suis revenu.* »

> « Mon fournisseur m'avait livré pour 1 200 € de marchandises et j'ai tout donné. »

Le Canaulais est heureux de pouvoir ainsi apporter un peu de réconfort aux services de secours, mais il ne pourra peut-être pas le faire éternellement. « *Normalement, mon fournisseur italien me livre tous les deux jours. Lorsque tout a commencé, je venais de me faire livrer. Mais hier, je me suis retrouvé à cours de mozzarella. J'ai lancé un appel aux dons sur Facebook et tout de suite, trois pizzerias canaulaises sont venues offrir des cartons de mozza. Ce qui est beau là-dedans, c'est qu'on n'est pas concurrents ; on est collègues* », se réjouit-il, avant d'admettre que la fatigue commence à se faire ressentir. L'autre problème est que son approvisionnement devient compliqué : avec les feux qui barrent certains accès routiers, son fournisseur ne peut plus lui faire parvenir ses produits. « *Je ne sais pas combien de temps on va tenir* », s'inquiète-t-il. « *Mon fournisseur m'avait livré pour 1 200 € de marchandises et j'ai tout donné.* »

Pourtant, tant qu'il le pourra, le pizzaïolo compte venir restaurer les troupes. « *Venir ici, faire ça, même si on est crevés, ça fait plaisir. On se sent utiles ici, à faire à manger pour les secours et les pompiers. Et c'est mieux que de rester chez soi toute la journée à regarder les infos.* »

Avant le feu, c'était du côté de La Grande Escoure que, pour la deuxième année consécutive, on pouvait déguster les délicieuses crêpes de Chloé Rihn, créatrice du Spot à crêpes. Le nuage de fumée « *apocalyptique* » qui a fait fuir les touristes, vendredi 24 juillet, a sonné la fin de la saison, pour Chloé comme pour son compagnon, Samuel Legeard, moniteur de surf qui, de toute façon « *n'avait plus le cœur à donner des cours* ». Constatant qu'il lui restait « *pas mal de pâte à crêpe* », ce vendredi-là, la jeune femme a décidé de l'utiliser pour apporter un plateau aux secours. « *J'ai vu que ça leur faisait plaisir* », déclare-t-elle simplement, tout en proclamant son admiration pour tous ceux qui luttent contre l'incendie. Alors elle est revenue avec son camion. Mais elle aussi s'est vite retrouvée à cours de matière première et a lancé un appel sur Facebook. « *En moins de deux, une personne est venue nous apporter de la pâte !* » sourit-elle. Depuis, le couple vient chaque jour régaler les troupes de la salle des fêtes, jusqu'à tard le soir, « *en fonction de son état de fatigue* ».

Les rescapés de l'incendie comme les forces de secours sont sensibles à toute cette bienveillance. Dominique Cheminade, évacuée du Porge, résume plutôt bien le sentiment général lorsqu'elle confie, le sourire aux lèvres : « *Ici, les gens sont très solidaires. Chaque jour, ils se relaient pour amener tout ce qu'ils peuvent… Ça fait chaud au cœur. Je n'avais jamais vu ça !* »

■

** À sa demande, son prénom a été changé.*

Élans de solidarité

LE MÉDOC MOBILISÉ. Comme souvent en temps de crise, le Médoc a encore une fois démontré son immense générosité. Du nord au sud de la presqu'île, associations, mairies et particuliers se sont immédiatement mobilisés pour collecter des dons pour les personnes évacuées ou les secours. Florilège.



La maire Karine Palin-Jarousseau, le conseiller Stéphane Craviotto, les adjoints Chantal Rampnoux et Jean-Claude Goffre. *PHOTO JDM-EC*

Emily CHEVALORE

Dès vendredi 24 juillet, durant tout le week-end et au début de la semaine du 27 juillet, la municipalité de Soussans a mis en place trois actions de récoltes de dons. La première collecte, organisée vendredi 24 juillet en faveur des pompiers, a permis de récolter de l'eau, des pansements, crèmes surgras, denrées alimentaires, sérum physiologique et bien d'autres produits de première nécessité. Pour cette première action, 110 donateurs ont répondu à l'appel : beaucoup d'anonymes, mais aussi des infirmières du Bouscat, La Médocaine VTT, le Centre de la Tour de Gassies à Bruges, La pharmacie Bonnin Renou de Macau et même les enfants de Soussans, qui n'ont pas hésité à sortir leurs crayons pour réaliser leurs plus beaux dessins, placés sur les colis pour réconforter les pompiers. Le fruit de cette générosité a été acheminé par le camion de la mairie et par un fourgon prêté les époux Minet aux écoles et à la mairie de Brach, afin de soutenir les sapeurs-pompiers venus en renfort dès cette nuit-là.

Puis, samedi 25 juillet, les Médocains ont répondu à l'appel aux dons de vêtements en faveur des personnes sinistrées et évacuées posté sur les réseaux sociaux de la mairie de Soussans. En deux heures et demie, la générosité des Soussanais a permis de remplir de nombreux sacs et cartons, qui ont été acheminés dans la soirée vers la ville de Sainte-Hélène. Lundi 27 juillet, la mairie a réalisé une importante collecte d'aliments pour chiens et chats destinée aux animaux touchés par les incendies, qui a là encore attiré une soixantaine de généreux donateurs. Le convoi est parti dans la soirée pour Sainte-Hélène, grâce à Marjorie Tricaud-Dalla Valle.

Enfin, mardi 28 juillet à 13 heures, les agents municipaux ainsi qu'un élu se sont rendus à Lacanau pour renforcer les moyens des équipes de sapeurs-pompiers en leur apportant quatre cuves prêtées par les Domaines P (les châteaux la Tour de Mons et Labegorce). La mairie de Soussans a tenu à adresser ses plus vifs remerciements et sa reconnaissance à tous ceux qui se sont rapidement mobilisés tout au long de ces jours et qui ont répondu présents aux différents appels à dons pour venir en aide aux pompiers, aux sinistrés et aux animaux touchés par les incendies.

■

JAU-DIGNAC ET LOIRAC.

Un village entier s'investit

Depuis jeudi 23 juillet, la municipalité, les associations, les agriculteurs et les villageois de Jau-Dignac et Loirac se mobilisent pour aider les pompiers, les agriculteurs, les bénévoles et les sinistrés qui luttent d'arrache-pied contre les feux qui ravagent la Gironde. Un fourgon entier rempli de dons de la municipalité, des associations et des villageois (produits de première nécessité, denrées alimentaires, vêtements, packs d'eau et même une quinzaine de poulets rôtis destinés aux soldats du feu et à tous les actifs auprès d'eux, etc.) a quitté le village vers 14 heures, en direction du port de l'Aiguillon, près d'Arcachon, où une aire de repos et de récupération est installée. Pascal Poitevin, maire de Jau-Dignac et Loirac, ajoute que la commune met à disposition la salle des fêtes pour l'accueil de personnes évacuées, ainsi que plusieurs hectares de prairies pour l'accueil de chevaux, ânes et autres animaux, et un chenil pour l'accueil de chiens.



Pascal Poitevin, Laure Auzeneau, Patrick Grolleau et des bénévoles. *PHOTO JDM-DORO*

Dominique ROUYER

■

Renseignements par téléphone auprès de la mairie.

MARGAUX-CANTENAC.

Les sapeurs-pompiers sont très reconnaissants



De généreux donateurs et commerçants ont concotés de délicieux petits plats pour réconforter les sapeurs-pompiers. *PHOTO JACQUES LAFONT*

Le chef du centre d'incendie et de secours de Soussans / Margaux à Margaux-Cantenac, Tristan Moreau, tient à exprimer, au nom de l'ensemble des sapeurs-pompiers, sa profonde reconnaissance à la suite de l'élan de solidarité des municipalités, des associations, des particuliers et des entrepreneurs de ces derniers jours. « *Les dons seront, en fonction de leur nature, consommés, utilisés localement ou bien redistribués dans les différents théâtres d'opérations* ». Les sapeurs-pompiers sont très touchés par les attentions de tous et notamment les dessins que les enfants leur ont offert.

Emily CHEVALORE

■

LAMARQUE.

Du soutien trop mignon



La petite Miliana et ses copains de la MAM de Lamarque envoient du soutien dessiné aux sapeurs-pompiers. *PHOTO JENNIFER CAMGUILHEM*

SUIVEZ-NOUS !
Retrouvez-nous sur Instagram
@journaldumedoc

Quelles sont les conséquences de l'incendie sur la saison ?

ÉCONOMIE. L'incendie n'est toujours pas maîtrisé, mais les acteurs économiques du Médoc en subissent déjà les conséquences, notamment en pleine saison touristique.

Esther LABORDE avec Raphaëlle CHARGOIS

Avant même d'être maîtrisés, les incendies de Gironde laissent déjà des traces économiques et sociales sur les territoires touchés ou proches. Certains organismes mettent déjà en place des aides de manière préventive. Le week-end dernier, La Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) de Nouvelle-Aquitaine a élargi sa cellule de crise en ouvrant une permanence téléphonique, afin d'accompagner de façon personnalisée les entreprises touchées. Elle a également dressé un premier bilan, en répertoriant le nombre d'entreprises impactées par l'incendie. En Gironde, ces sociétés présentes en zones évacuées seraient au nombre de 8 500. Notons cependant que ce nombre ne prend pas en compte « *les chantiers inaccessibles, les problèmes d'approvisionnement, les clients empêchés, les commandes annulées* », précise la CMA. La Chambre de commerce et de l'industrie (CCI) de Bordeaux a elle aussi activé une cellule de crise pour accompagner les entreprises. Patrick Seguin, président de la CCI, déclare ainsi : « *Dans une situation d'urgence, les entreprises doivent pouvoir identifier rapidement les aides auxquelles elles peuvent prétendre et être accompagnées dans leurs démarches. Notre priorité est de leur apporter une réponse rapide, en coordination avec l'ensemble des partenaires mobilisés.* »

La députée de la 5e circonscription de la Gironde, Pascale Got, a elle-même pris le sujet à bras-le-corps avant même que l'incendie ne soit éteint, en indiquant avoir demandé au ministre de l'Économie et des Finances, Roland Lescure, la prise en compte des pertes économiques, y compris dans les zones non évacuées.

Une saison touristique en péril

Au-delà des entreprises, c'est surtout la saison touristique girondine qui en prend un coup. « *J'incite fortement les touristes à ne pas venir, à ne pas rejoindre la Gironde. J'invite aussi les touristes qui sont déjà présents à envisager une autre destination* », martelait la préfète de Gironde, Sophie Brocas, en début de semaine. Elle a par ailleurs interdit, via un arrêté publié ce lundi 27 juillet, l'ensemble des manifestations sportives et culturelles sur le territoire de la Gironde jusqu'au samedi 8 août à 6 heures. La préfète a toutefois apporté des nuances à son arrêté, ce mardi 28 juillet, en autorisant les événements au nord de la Garonne. Pour le sud, ce sera du « *cas par cas* ».

Difficile d'entendre ce raisonnement pour de nombreux professionnels du tourisme, notamment dans les communes du Nord-Médoc. La station balnéaire de Montalivet est pour l'instant loin d'être touchée par les feux et a pourtant été contrainte de fermer toutes ses bases de loisirs. Parmi elles, le Parc de l'Aventure a fermé le samedi 25 juillet. 14 personnes ont été mises en chômage partiel, ce qui a représenté un véritable coup de massue pour Patrick Lucas, son responsable : « *C'est un phénomène qui est assez injuste et absurde. Nous sommes dans l'incompréhension la plus totale. Il n'y a rien d'inflammable sur notre terrain, aucun danger pour le moment. Nos campings n'ont pas fermé et nous, oui ! On reçoit des centaines d'appels chaque jour pour des réservations qu'on doit décliner et, pour l'instant, nous n'avons aucune perspective sur la suite.* »

Après une demande au sous-préfet, le Parc de l'Aventure a finalement pu rouvrir ce jeudi 30 juillet.



Chloé Rihn, créatrice du Spot à crêpes, et son compagnon Samuel Legeard, moniteur de surf, sont inquiets pour l'avenir de leurs activités. *PHOTO JDM*

« Le nuage de fumée, vendredi soir, a fait fuir les touristes »

Les perspectives d'avenir de Chloé Rihn et de son foodtruck Le Spot' à crêpes ont aussi été soudainement réduites en cendres. Sa deuxième saison depuis le lancement de son activité à Lacanau - principalement dans le quartier de La Grande Escoure - avait pourtant bien commencé. « *J'étais au-delà de mes objectifs et mon chiffre d'affaires continuait de monter*, se souvient-elle dans un sourire amer. *Mais le nuage de fumée, vendredi soir, a fait fuir les touristes. Depuis, je ne peux plus travailler et ça me met un grand coup, parce que normalement, en juillet-août, je travaille tous les jours, c'est là que je fais mon chiffre.* »

Son compagnon, Samuel Legeard, est moniteur de surf indépendant. Tous deux ont fait contre mauvaise fortune bon cœur : depuis que le feu a mis un coup d'arrêt aux activités touristiques, ils viennent chaque jour à la salle des fêtes de Lacanau ravitailler les secours (lire page 18). Mais pour combien de temps encore ? « *Nous sommes tous les deux autoentrepreneurs*, indique Chloé. *Pour nous, un jour sans travail, c'est un jour sans argent. Alors, on essaie de rester optimistes : on est pleins de ressources, on trouvera du travail. Mais peut-être pas ici, parce que pour que le tourisme puisse repartir, ça va prendre du temps.* »

Chloé vient de la région toulousaine, Samuel de Bretagne. C'est un double coup de cœur qui les avait fait s'installer à Lacanau, il y a deux ans. Celui qu'ils ont eu l'un pour l'autre, d'abord, puisque le couple s'est rencontré ici. Celui qu'ils ont eu pour cette station balnéaire, où ils viennent depuis dix ans faire la saison, ensuite. « *Lacanau est un petit village, même si l'été, on est 80 000. Le reste du temps, on est 5 000. Tout le monde se connaît, il y fait bon vivre, surtout quand, comme nous, on aime le sport et la nature* », songe Samuel. « *Mais là, qu'est-ce que ça va devenir ?* reprend Chloé. *Ça fait peur… Mentalement, on commence à fatiguer.* »

Les campings de Lacanau évacués

Autre coup de tonnerre pour le tourisme canaulais : les évacuations des campings de Lacanau ordonnées par la préfète, ce mardi, ont écourté les vacances de nombreux touristes. Cette décision, qui a pris un grand nombre de personnes de court, a surtout affecté les directions des différents campings de Lacanau, qui ne savent pas s'ils pourront rouvrir cet été. Ces évacuations pourraient ainsi avoir de lourdes retombées financières pour ces professionnels du tourisme.

■

VENDAYS-MONTALIVET.

Des kinés au chevet des sapeurs-pompiers

Mardi 28 juillet, les kinésithérapeutes Pierre Savin et Lisa Rontey ont installé leur matériel directement à la caserne de sapeurs-pompiers de Vendays-Montalivet pour proposer massages, étirements et séances de pressothérapie aux pompiers engagés sur les incendies. L'objectif : leur permettre de récupérer physiquement sans avoir à quitter la caserne, afin qu'ils puissent repartir rapidement en intervention si nécessaire.

Cette mobilisation fait suite à un appel de la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Nord Médoc auprès des kinésithérapeutes volontaires du territoire. « *Aujourd'hui, nous sommes intervenus à la caserne de Vendays pour apporter du bien-être, de la récupération, faire des massages et des étirements. On essaye de faire ce qu'on peut pour aider dans ces circonstances* », explique Lisa Rontey.

Les soins ont principalement porté sur les douleurs lombaires, les tensions cervicales et les douleurs du dos. La pressothérapie, utilisée pour soulager les jambes lourdes et favoriser la récupération, a également été très appréciée par les sapeurs-pompiers. Tous deux se tiennent prêts à revenir si les besoins se poursuivent. D'autres kinésithérapeutes volontaires du Médoc pourraient également prendre le relais afin d'assurer la continuité de cette action de soutien.

Pierre a été impressionné par l'état d'esprit des sapeurs-pompiers : « *Je trouve qu'ils sont très humbles. Ils ne survalorisent pas ce qu'ils font. Pour eux, c'est normal. Et finalement, pour nous aussi, c'était un jour de travail, aujourd'hui, et c'est simplement notre métier : apporter notre aide là où elle est utile.* » Pierre Savin et Lisa Rontey se tiennent prêts à revenir si les besoins se poursuivent. D'autres kinésithérapeutes volontaires du Médoc pourraient également prendre le relais afin d'assurer la continuité de cette action de soutien.

La caserne de Vendays est en ce moment le lieu de travail de 15 pompiers, professionnels et volontaires. En cette période d'incendies, ils font deux roulements par jour, travaillant de 8 heures à 20 heures et de 20 heures à 8 heures.

Paula SCHOLEMANN

■



Pierre Savin et Lisa Rontey ont proposé des séances de kiné à la caserne des sapeurs-pompiers de Vendays. *PHOTO JDM-PS*

« Non, tous les élus ne soutiennent pas le projet Pure Salmon »

TRIBUNE. Deux élus du Nord-Médoc ont souhaité répondre à la tribune que nous avait fait parvenir Franck Laporte, ancien maire de Talais, publiée dans notre édition du 24 juillet.

Marc Porcheron, conseiller municipal de Saint-Vivien-de-Médoc et Simon Latapie, conseiller municipal de Grayan-et-L'Hopital

Dans sa tribune du 24 juillet, Franck Laporte, qui n'exerce plus de mandat électif, laisse entendre que les élus du Médoc soutiennent le projet Pure Salmon. Ce n'est pas la réalité. Une trentaine d'élus médocains ont fait connaître leur opposition à la préfète, Saint-Vivien-de-Médoc a adopté une motion contre le projet et, au Verdon-sur-mer, une liste opposée a recueilli près de la moitié des suffrages. Les élus du territoire ne parlent donc pas d'une seule voix. Aucun conseil municipal de la communauté de communes Médoc Atlantique n'a débattu du projet lorsqu'il en était encore temps. Pourquoi ? Les habitants n'ont reçu qu'une information partielle et les collectifs opposés se sont vus refuser des salles de réunion, jusqu'à l'intervention de la préfecture.

L'enquête publique a recueilli 23 000 contributions, dont plus de 2 000 médocaines, défavorables à plus de 90 %. Plusieurs organismes indépendants ont rendu des avis négatifs ou formulé d'importantes réserves : Conseil scientifique de l'estuaire de la Gironde, Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage), commissions locales de l'eau, Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe), Parc naturel marin, hydrogéologues du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Coderst) et Ifremer. Comment écarter ces alertes ?

La technologie n'est pas garantie

Les inquiétudes environnementales restent nombreuses : prélèvements massifs d'eau à proximité des ressources alimentant le Nord-Médoc, rejets dans l'estuaire, risque d'eutrophisation et conséquences possibles pour la plage de la Chambrette, ainsi qu'une forte consommation énergétique, notamment pour maintenir l'eau sous 14 °C. S'y ajoutent les effets cumulés d'une installation appelée à fonctionner pendant plusieurs décennies. Dans un territoire déjà confronté au changement climatique, à la sécheresse et aux incendies, ces risques imposent la prudence.

La viabilité de la technologie n'est pas garantie. Plusieurs projets comparables, à Boulogne-sur-mer, Plouisy, Ostende ou Miami, ont été abandonnés, rejetés ou peinent à être financés. À l'échelle de 10 000 tonnes et sur l'ensemble du cycle de production, cette technologie ne dispose nulle part d'un retour d'expérience favorable. Le chiffre de 250 emplois repose sur des volumes hypothétiques et paraît très surestimé. À Boulogne-sur-mer, Local Océan annonçait environ 70 emplois pour 9 000 tonnes, transformation comprise. Les retombées économiques doivent être présentées en chiffres nets et vérifiables. Le classement du Verdon-sur-mer en zone France ruralités revitalisation peut ouvrir droit, sous conditions, à des allègements fiscaux et sociaux. Il faut donc rendre publics les impôts et cotisations attendus, mais aussi les exonérations, aides publiques et dépenses susceptibles de rester à la charge des collectivités : voirie, réseaux, logements, services publics et surveillance environnementale. Quelles garanties juridiquement opposables assureront le démantèlement, la dépollution et la remise en état si l'entreprise se retire ou fait défaut ?

Une identité fragilisée

Le montage financier complexe, organisé autour de plusieurs sociétés et de fonds internationaux gérés par une société basée à Singapour, ne permet pas d'identifier clairement les financeurs ni les garanties offertes aux collectivités. Il ne s'agit pas de rejeter tout investissement extérieur, mais d'éviter que les risques soient supportés demain par les contribuables médocains.

Enfin, il faut mesurer le coût possible pour l'attractivité du Nord-Médoc, dont l'économie repose largement sur son patrimoine naturel et son cadre de vie. Un site industriel de cette ampleur pourrait durablement transformer cette identité et fragiliser les emplois locaux dans la pêche, l'ostréiculture, le tourisme, le commerce et l'artisanat. Cent cinquante professionnels du territoire ont déjà exprimé leur opposition pour ces raisons.

Notre opposition n'est ni idéologique ni électorale. Depuis cinq ans, les porteurs du projet Pure Salmon et les élus qui l'ont soutenu n'ont pas apporté l'assurance que ce projet ne mettrait pas le Médoc en danger. Face à autant d'incertitudes environnementales, économiques et financières, les élus ont le devoir de protéger l'avenir du territoire, ses habitants et ses ressources. ■





NOS CORRESPONDANTS

- **Gaillan-en-Médoc :** Martine SIMON 06 33 85 45 51
- **Hourtin :** Alain MANGINI 06 23 36 76 69
- **Lesparre-Médoc :** Eric BAUMIÉ 07 72 11 04 48
- **Vendays-Montalivet :** Paula SCHOLEMANN 06 59 85 95 57
- **Grayan-et-l'Hôpital | Vensac | Talais :** Danielle ROBIN 06 74 69 62 88
- **Cissac-Médoc | Saint-Estèphe :** Véronique CAYRE 06 87 04 34 56
- **Soulac-sur-Mer | Le Verdon-sur-Mer :** Gaël MOIGNOT 06 85 13 22 16
- **Saint-Vivien-de-Médoc | Queyrac | Jau-Dignac-et-Loirac :** Dominique ROUYER 06 32 45 06 11
- **Pour les autres communes,** contactez la rédaction au 05 57 75 14 00



► GAILLAN-EN-MÉDOC

Animations en l'église

L'église de Gaillan-en-Médoc est ouverte de 15 heures à 19 heures jusqu'au 7 août pour permettre à tous d'y visiter l'exposition des peintures de l'artiste gaillanaise Sylvie Botteau. Samedi 8 août à 20 h 30, elle devrait ensuite accueillir le concert du groupe médocain O'Sisters Gospel Blues.

► JAU-DIGNAC ET LOIRAC

Annulation

Le repas festif, organisé par l'association JDL Festif et prévu samedi 1er août sur le site du phare de Richard, est annulé et reporté au samedi 22 août, à partir de 18 heures.

► TALAIS

Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira à la mairie, mardi 4 août à 16 heures. À l'ordre du jour : préemption de deux parcelles, création d'une Maison d'assistantes maternelles (Mam), emprunt, décisions budgétaires modificatives, provisions pour dépréciations 2026, création d'un poste d'adjoint technique principal de 2e classe, recensement de la population 2027, partenariats, assainissement collectif et non collectif et questions diverses.

► VENDAYS-MONTALIVET

Forum des associations

Le Forum des associations de Vendays-Montalivet se tiendra samedi 5 septembre, de 10 heures à 16 heures au gymnase du stade Stéphane-Duolé (Montalivet). Toutes les associations de la commune sont invitées à y participer. Les inscriptions sont à effectuer avant le 10 août auprès de la mairie.

► VENSAC

AG extraordinaire du comité des fêtes

L'assemblée générale extraordinaire du comité des fêtes, initialement prévue le 9 août prochain, est reportée à une date ultérieure. La nouvelle date n'est pas encore déterminée. En attendant, toutes les animations prévues sont suspendues.

Tous unis pour offrir aux enfants des instants de bonheur

HOURTIN. 17 enfants issus de familles défavorisées vont pouvoir s'amuser cet été, grâce au soutien de l'association Soleil'Darité et de commerçants de l'île aux enfants ou du port.

Alain MANGINI

Soleil'Darité est une association caritative, créée en 2010 et opérationnelle depuis douze ans, qui aide les familles hourtinaises en difficulté. « *Notre ADN*, explique François Bucalo, trésorier de l'association, *est d'aider de différentes manières les familles accompagnées par le CCAS (Centre communal d'action sociale) de Hourtin*. » C'est ainsi que Soleil'Darité propose en famille en difficulté des colis alimentaires tous les deux mois, ainsi que des colis d'urgence en cas de nécessité.

L'association, qui travaille en collaboration avec la Croix Rouge, les Restos du Cœur, le Secours catholique et la MDSI (Maison départementale de la solidarité et de l'insertion) de Pauillac, aide 34 familles. Stop Occase donne régulièrement des meubles, de l'électroménager ou des matelas. Même des vélos. Hadrien Ballion, ostéopathe, propose une consultation gratuite par an aux enfants des familles défavorisées, ainsi que des tarifs préférentiels aux parents.

François Bucalo est également président de l'association Lac (Lachanau Animation Culturelle). Il organise chaque année un vide-greniers ainsi que des lotos avec de jolis lots, grâce à la générosité de nombreux commerçants de la commune. Ces animations permettent à Soleil'Darité de disposer d'un budget de 4 000 euros, en comptant les subventions du CCAS et des dons. Cette somme permet de proposer régulièrement aux familles des bons d'achat au magasin Carrefour de Carcans. François Bucalo en profite pour remercier la mairie, qui a mis en place des navettes gratuites vers le magasin de Carcans après l'incendie du Carrefour de Hourtin. « *Un jour, on s'est demandé ce que faisaient les enfants des familles défavorisées l'été* », raconte François Bucalo. C'est ainsi qu'il a contacté les responsables des animations estivales de Hourtin, afin de leur demander de participer à cette opération solidaire, en proposant une entrée gratuite aux 17 enfants concernés. À une exception près, tout le monde a répondu favorablement il y a quelques années.

Trois animations de l'île aux enfants sont concernées. Maxime Pergola proposera un tour sur son téléski nautique, accessible à tous (sur réservation), à condition de savoir nager. Mickaël Elkrief sera ravi de recevoir les jeunes de sept ans et plus (là encore, à condition qu'ils sachent nager, bien sûr) dans son Aqua Fun, structure gonflable flottante. Christelle Declerck proposera aux enfants de deux à douze ans de découvrir des jeux d'eau, une piscine à mousse et un parcours acrobatique.

Christian Jolin tient pour la 22e saison le manège de Hourtin-port. Il offrira lui aussi des entrées gratuites aux enfants des familles reconnues par Soleil'Darité. Sa femme tient La Ch'tite banane, un stand à côté du manège, qui propose burgers et sandwiches, mais aussi carbonade flamande ou frites au maroilles. Elle offrira aux jeunes un menu enfant. Le village de Hourtin confirmera donc ainsi qu'il est un paradis estival à tous les enfants. ■



Maxime Pergola, Mickaël Elkrief, François Bucalo, Christian Jolin et Christelle Declerck se mettent en quatre pour aider les enfants des familles défavorisées de Hourtin. *PHOTO JDM-AM*

SOULAC-SUR-MER.

L'Art Déco de Théveneau a beaucoup plu



La salle Notre-Dame était comble, ce vendredi 24 juillet, pour le vernissage de la seule exposition annuelle d'Isabelle Théveneau. Le choix des tableaux, leur variété, la mise en scène de l'ensemble et la signature de l'artiste ont ravi un très nombreux public, dont la présence a réussi à émouvoir l'artiste lors de son discours d'accueil. *PHOTO JDM-GM*

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC.

Samedi 8 août : le retour des fameuses sardinades



Les fameuses sardinades du port de Saint-Vivien reviendront samedi 8 août. Chacune de ces manifestations très appréciées accueille au port entre 1 000 et 1 500 personnes, qui dégusteront des sardines, mais pas seulement. Les sardinades sont servies midi et soir. Il y a généralement un peu moins d'affluence le midi, les soirées étant toujours très animées. *PHOTO JDM-DORO*

La fermeture de la forêt révèle les mobilités

VENDAYS-MONTALIVET. Bien que la commune ne soit actuellement pas touchée par les feux, la vigilance noire incendie qui y est appliquée rend visible la réalité de la mobilité entre le CHM et Montalivet

Paula SCHOLEMANN

Deux cyclistes, un plan de la commune entre les mains, s'arrêtent devant un panneau et des rubalises pour chercher leur itinéraire. Leurs têtes tournent à gauche et à droite, puis ils empruntent l'avenue de l'Europe pour continuer leur tour. La pinède José-Zabala, qui se trouve entre le CHM, la plage sud, le camping Club Médoc Plage - MS Vacances et Montalivet, est fermée.

Depuis le déclenchement, par arrêté préfectoral, du niveau noir de vigilance incendie, l'accès aux massifs forestiers et à la piste cyclable est interdit. Une mesure de prévention qui rappelle la vulnérabilité de notre territoire face au risque incendie, alors que, actuellement, la commune n'est heureusement pas touchée par les feux.

Cette fermeture temporaire modifie néanmoins les habitudes quotidiennes. La piste cyclable et piétonne qui traverse la pinède n'étant plus accessible, les différents usagers se retrouvent désormais sur les mêmes axes routiers : cyclistes, piétons, familles se rendant à la plage, promeneurs avec leur chien, travailleurs saisonniers, mais aussi voitures, bus et motos. Le phénomène est particulièrement visible sur l'avenue de l'Europe et l'avenue Charles-de-Gaulle, qui longent la pinède.



Le passage par la pinède est fermé. *PHOTOS JDM-PS*

Une traversée forestière relie le CHM à Montalivet

En juillet et août, il existe une traversée forestière - la Porte Pinède - qui relie le CHM à Montalivet. Il s'agit d'un raccourci au sein de la forêt - ouvert de 9 heures à 14 heures en haute saison. La Porte Pinède permet aux piétons et cyclistes de circuler entre la station et le centre naturiste, qui héberge entre 10 000 et 15 000 personnes en cette période.

Selon un sondage réalisé en 2025, 8 personnes sur 10 profitent de la Porte pour se rendre au marché. Les chiffres révèlent l'ampleur de ce phénomène : selon un rapport de sécurité SocNat de 2019, on y recense 47 908 passages en seulement deux mois, ce qui signifie près de 770 passages par jour. À titre de comparaison, l'entrée principale du CHM a comptabilisé 128 493 passages de véhicules motorisés durant la même période, en incluant les arrivées et les départs.

Ces chiffres illustrent l'importance de cette traversée forestière pour la mobilité active. Habituellement, ces déplacements à pied et à vélo restent largement invisibles, car ils s'effectuent à l'abri des pins. Avec la fermeture des chemins forestiers, les flux apparaissent soudainement au grand jour et se concentrent sur la voirie.

Au-delà des contraintes ponctuelles liées à cette période de vigilance maximale, cette situation offre aussi un autre regard sur les déplacements dans la commune : elle révèle l'importance des mobilités douces et rappelle le rôle essentiel joué par la forêt dans les usages quotidiens du territoire. ■



Les différents types de véhicules se partagent désormais la même voie.



GAILLAN-EN-MEDOC.

Les sapeurs pompiers présents au marché gourmand



Ce lundi 27 juillet, en soirée, l'amicale des sapeurs pompiers de Lesparre-Médoc était présente au marché gourmand pour vendre des casquettes, tee-shirts, verres... Cette vente était initialement prévue durant le bal des pompiers, qui devait avoir lieu le 31 juillet prochain et qui a été annulé. Dès leur arrivée, les sapeurs-pompiers ont été longuement applaudis par le public, venu nombreux. Les participants ont également apporté beaucoup de victuailles pour les soldats du feu. *PHOTO JDM-MS*

VENSAC

UN FEU S'ÉTAIT DÉCLARÉ À LA FERME CROSSOIR

Lundi 20 juillet un feu s'est déclaré sur une parcelle d'un hectare, située derrière la ferme Crossoir. Les pompiers ont été appelés et le feu a été maîtrisé dans la soirée. Mardi 21, une surveillance accrue des lieux a permis aux agents techniques communaux de réagir très vite et d'éteindre des fumerolles, grâce à une citerne d'épandage de 300 litres. Il a tout de même fallu la recharger et le temps de le faire, au matin du mercredi 22 juillet, le feu a repris à 13 heures sur un coup de vent d'Ouest, tout de suite suivi d'un vent d'Est. Immédiatement appelés, les pompiers sont intervenus entre 13 h 30 et 16 h 30 à l'aide d'une dizaine de camions et de deux ou trois Noria, avant de partir lutter contre les feux qui venaient de naître en Sud-Gironde. Les élus de Vensac ont alors établi un planning de garde du feu. Les représentants de la DFCI (Défense de la forêt contre l'incendie) étaient là pour recueillir l'identité des volontaires. Quelques fumerolles ont à nouveau dû être éteintes dans la soirée. Par conséquent, il a été décidé de ne pas ouvrir le marché nocturne prévu jeudi 23. Le lendemain, aucune reprise de fumerolles n'ayant eu lieu depuis deux jours, les gardes ont cessé. La citerne de la DFCI a été garée à l'entrée de la ferme Crossoir.

TALAIS

ACTIONS EN FAVEUR DES SINISTRÉS DES INCENDIES.

La commune de Talais a réquisitionné sa salle des fêtes, afin de la mettre à la disposition des personnes sinistrées par les incendies du Bassin d'Arcachon. La municipalité remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont répondu à son appel aux dons de matériel (lits, couvertures, etc.). La sous-préfecture a également mis à disposition des lits de camp, livrés vendredi 24 juillet. Par ailleurs, la commune a mis sa cuve à la disposition d'une entreprise réquisitionnée pour intervenir durant les opérations de lutte contre les incendies, notamment pour les travaux de coupe des arbres. La municipalité remercie l'ensemble des bénévoles, des habitants et des partenaires mobilisés pour leur solidarité et leur engagement dans cette période difficile.

Danielle ROBIN

► SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC

Prochaine exposition au tiers-lieu artistique et culturel Beau Bourg

La prochaine exposition de la galerie du tiers-lieu artistique et culturel Beau Bourg est prévue du mercredi 5 au dimanche 30 août. Elle accueillera les peintres Marilou Bourgeon, Isabelle Calmeil et Florence Ndje, ainsi que Béatrice Ayestaray et Terence Barnes, qui exposent leurs lampes ; Nicole Brard, qui y présentera ses céramiques raku ; et Anja Spagl, qui y proposera ses sacs. Le vernissage doit avoir lieu mercredi 12 août à 11 heures.

NOS CORRESPONDANTS

- **Blanquefort | Parempuyre :** Alexandre CORSAN 06 70 92 16 81
- **Pauillac :** Monique NAUZIN 06 76 60 14 83
- **Arsac :** Bernard MARCHAND 06 62 38 47 06
- **Lacanau :** Vanessa CHALUMEAU 06 22 40 28 75
- **Ludon-Médoc | Macau :** Mélodie LEBRETON 06 24 88 49 96
- **Sainte-Hélène | Brach | Le Temple | Salaunes | Saumos :** Patrick JOUANNET 06 21 51 54 49
- **Margaux-Cantenac | Labarde | Soussans :** Emily CHEVALORE 06 70 48 21 07
- **Saint-Laurent-Médoc | Lamarque | Saint-Sauveur :** Pierre BONATI 06 21 98 65 36
- **Arcins | Avensan | Moulis-en-Médoc | Listrac-Médoc | Castelnau-de-Médoc :** Gilles SALLES 06 09 90 26 17
- **Pour les autres communes,** contactez la rédaction au 05 57 75 14 00

Adichatz, Marcel !

SAINT-LAURENT-MÉDOC. Marcel Arnaud était un pur Médocain, qui aimait parfois parler le patois occitan avec ses amis. L'un des nombreux aspects de son côté malicieux et de l'humour que tout le monde lui connaissait.

Pierre BONATI

Personnage bien connu de nombreux Saint-Laurentais, Marcel Arnaud nous a quittés vendredi 17 juillet. Né à Saint-Laurent-Médoc le 21 janvier 1937, il était l'aîné d'une famille de six enfants. Il n'est âgé que de dix ans, dans l'après-guerre, lorsque sa mère se retrouve seule pour élever cette grande famille. Dès l'âge de 14 ans il se met au travail, afin d'aider sa maman à survivre et à élever ses frères et sœurs.

Mais les années passent et voici l'heure de son service militaire : il est incorporé le 4 mars 1957 à Offenbach pour une durée de 16 mois, parmi les FFA (Forces françaises en Allemagne). Après ses classes, il est muté au QG (Quartier général) du 21e régiment du train, à Baden-Baden. Puis, le 4 juillet 1958 c'est le départ pour l'Algérie : il embarque à bord du *Maréchal-Joffre* en direction d'Oran, où il est affecté en milieu hostile, dans les djébels. Le 25 juillet 1959, au bout de 13 mois en Algérie, il est finalement libéré d'un service militaire de plus de deux ans, alors qu'il aurait dû durer 18 mois.

Un homme investi pour sa commune et pour les autres

Le 30 mai 1964, il épouse Carmen, avec qui il partagera 62 ans de vie commune. Ensemble, ils ont eu une fille, Sylvie, qui leur a donné une petite-fille, Audrey. Marcel Arnaud a travaillé dur toute sa vie. D'abord, durant sa jeunesse, auprès de sa maman. Par la suite, avec Carmen, il se lance dans le commerce : à eux deux, ils ont géré divers magasins d'alimentation ou de vente de primeurs, à La Réole, à Portets, puis à Blanquefort ; Marcel deviendra par ailleurs membre du Rotary-club de Blanquefort. Puis, Marcel se forme pour être conseiller en assurance et devient agent d'assurance et produits financiers. Grâce à ses nombreuses connaissances juridiques, il occupe cette fonction pendant 13 années. Grâce à l'humour que tout le monde lui connaît, il reste proche de sa fidèle clientèle, à qui il prodigue de précieux conseils.

Au lieu-dit « Villeneuve », à Saint-Laurent-Médoc, où il réside, il détient une scierie dédiée à la fabrique de piquets et carassons en acacia fournissant quelques châteaux viticoles. Durant ses dernières années, il aimait tellement son métier de bûcheron que chaque mercredi, il accueillait des estivants du camping Le Paradis pour leur expliquer ce qu'était le travail de bûcheron et surtout la fabrication des carassons. Marcel s'était également investi dans diverses associations de la commune, dont la confrérie du Grenier Médocain.



Marcel aimait parler de son métier de bûcheron. Dans sa scierie de Villeneuve, il fabriquait des carassons et accueillait les estivants du camping Le Paradis, ici en 2014. *PHOTO JDM-PB (ARCHIVES)*

Aline Amouroux, qui en est le Grand Maître, a exprimé ses regrets. « *Marcel nous a quittés. Son dynamisme, ses blagues, son côté malicieux nous manquent déjà. Bon courage à son épouse, Carmen !* » Il était également membre du comité de jumelage de Saint-Laurent-Médoc avec Manage, en Belgique. « *Marcel Arnaud était un des membres des plus anciens, un des plus fidèles et un des plus investis du comité de jumelage. Il a participé avec enthousiasme à la vie de notre association. Toujours présent, toujours disponible et profondément attaché aux valeurs d'amitié, de partage et de convivialité qui nous rassemblent, il a marqué notre comité par sa gentillesse, sa bonne humeur et son engagement sans faille* », la salué Stéphane Sence, président du comité de jumelage. Le président du RAC (rassemblement des anciens combattants) de Saint-Laurent-Médoc, Claude Bourdouleix, lui a également rendu un dernier hommage lors de son inhumation au cimetière du bourg. Adichatz, Marcel !

■

MARGAUX-CANTENAC.

Une balade au fil de l'eau

Samedi 11 juillet, l'association margalaise-cantenacaise Auto Rétro 33, présidée par Jean-Baptiste Barbier, a réuni la quasi-totalité des membres de son club lors d'un rallye au roadbook, c'est-à-dire un jeu de piste avec un carnet de route, intitulé « *La balade au fil de l'eau* ». Cette balade a été organisée par Jacques et Hélène Lafont et Emily Chevalore, Docteure en histoire, pour la visite guidée avec commentaire historique. L'objectif de cette promenade était de faire découvrir des lieux insolites et bien souvent méconnus du patrimoine médocain. Une soixantaine de participants enthousiastes sont venus pour l'occasion à bord de 21 belles voitures anciennes, pour sillonner les mystérieux sites médocains à découvrir lors de cette chaude journée estivale.



21 véhicules anciens ont participé avec leurs équipages à cette balade au fil de l'eau. *PHOTO JDM-EC*

Les organisateurs avaient programmé un itinéraire fraîcheur d'une soixantaine de kilomètres, à parcourir essentiellement dans la matinée. Les participants ont d'abord découvert avec surprise et admiration le chemin du bout de l'île, à Macau, notamment le château Biré et ses insolites pagodes chinoises, marquant l'entrée du domaine en bordure de la Garonne. L'itinéraire les a ensuite conduits au château Dauzac, qui a sauvé le vignoble bordelais grâce au remède de la bouillie bordelaise, utilisée pour traiter le mildiou ; puis au Port d'Issan. Ensuite, un arrêt fraîcheur leur a permis de découvrir le moulin à eau de Tiquetorte, à Moulis-en-Médoc, avant de se diriger vers l'église Saint-Saturnin de la même commune. Ils ont ensuite contemplé avec étonnement la méconnue fontaine de La Raze, avant d'aller admirer l'insolite, mystérieuse et miraculeuse fontaine de Bernos, à Saint-Laurent-Médoc.



Les participants, lors de la balade au fil de l'eau, devant les pagodes chinoises du château Biré. *PHOTO AUTO RÉTRO 33*

L'assemblée a fait une pause gastronomique à Lamarque, pour un délicieux déjeuner préparé par Michel Seguin, qui est en outre le président de l'association des Amis de l'église Saint-Seurin de Lamarque. Les participants ont effectué une ascension digestive, prenant de la hauteur pour atteindre le dôme panoramique de l'église, où ils ont bénéficié d'une vue à 360 °C sur les paysages et lieux découverts au cours de la matinée. Cette belle journée s'est terminée par un sympathique pot de l'amitié offert par Jacques et Hélène Lafont.

EC

■

LE Journal DU Médoc

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Gironde.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

MODIFICATIONS

A2621**146**

oratio avocats

Maître Danièle BORDRON
9 rue Dora Maar - Espace Rimbaud
37100 TOURS
02.47.71.23.49
tours@oratio-avocats.com

Aux termes de décisions unanimes des associés du 01/07/26 de la SAS SOVIMPORT, capital : 19 600 €, siège : 10 rue des Platanes, 33210 MAZERES, il a été décidé de nommer en qualité de Directeur Général à compter de ce jour la SAS S.J., capital : 590 700 €, siège : 179 route de L'Esparis à MAZERES (33), 820 653 673 RCS BORDEAUX. Inscriptions modificatives au RCS de BORDEAUX.

DISSOLUTIONS

A2619**815**

CERFRANCE CENTRE LIMOUSIN

AVIS DE DISSOLUTION

SCI DUPUIS

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 Maison Neuve
Lieudit les Davids- 33390 SAINT PAUL
885 119 503 RCS LIBOURNE

Suivant décision collective des associés du 30 juin 2026, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 juin 2026. Madame Nelly DUPUIS demeurant 188 rue des Palisses - 33390 EYRANS a été nommée Liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé188 rue des Palisses - 33390 EYRANS, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de LIBOURNE. Mention sera faite au RCS de LIBOURNE.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2620**540**

COMMUNE DE LACANAU
MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME
AVIS DE MISE A DISPOSITION AU PUBLIC

Par délibération n°DL01072026-01 en date du 1er juillet 2026, le conseil municipal de la commune de Lacanau a fixé les modalités de mise à disposition au public du dossier de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme.
La procédure de modification prescrite par arrêté du Maire n°AR2026-0780 en date du 4 juin 2026 a pour objet :
- L'intégration de secteurs déjà urbanisés (SDU) au sein de la ZAC de l'Ardilouse, en conformité avec les dispositions de l'article L121-8 du code de l'urbanisme et du SCoT Médoc Atlantique ;
- La préservation des rives du lac à des fins environnementales et paysagères par l'extension d'une zone Nr au Moutchic.

La mise à disposition au public du dossier se déroulera du
vendredi 14 août 2026 à 9h00 au mardi 15 septembre 2026 à 17h00.

Le dossier comprendra la notice de présentation, les planches graphiques et le projet de règlement modifiés et les avis des personnes publiques associées recueillis.
Ce dossier sera mis à disposition sur support papier dans le lieu suivant, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie pendant toute la durée de la mise à disposition :
- Mairie de Lacanau 31, avenue de la Libération 33680 LACANAU

Le dossier sera mis à disposition en version numérique sur le site internet de la commune à l'adresse suivante pendant toute la durée de la mise à disposition :
https://www.lacanau.fr/ma-mairie-en-action/les-grands-projets/plu/
Un poste informatique sera également mis à disposition du public à l'accueil de la mairie de Lacanau aux jours et heures ouvrables habituels d'ouverture au public, durant toute la durée de la mise à disposition du public.
Possibilités offertes au public pour consigner ses observations pendant toute la durée de la mise à disposition :
- Sur le registre support papier ouvert en mairie, à l'accueil, aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- Par courrier postal à l'attention de Monsieur le Maire : 31, avenue de la Libération 33680 LACANAU ;
- Par courriel à l'adresse suivante : enquetepublique@lacanau.fr

A l'issue de la mise à disposition, le Maire en présentera le bilan devant le conseil municipal, qui en délibèrera et adoptera le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public par délibération motivée.

Le Maire, Laurent PEYRONDET
Le 31/07/2026

A2617**781**

COMMUNE DE LABARDE 33460

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté du maire N°2026-18 en date du 19 juin 2026, Le Maire de Labarde a décidé l'ouverture d'une enquête publique portant sur le transfert d'office des voies privées et équipements annexes des lotissements La Maqueline et Gassion dans le domaine public communal de Labarde.
Mme Véronique FABRE est désignée en qualité de commissaire enquêteur.
Pendant la durée de l'enquête, du 28 juillet au 11 août 2026, les pieces du dossier seront tenues à la disposition du public. Les observations pourront être consignées sur le registre prévu à cet effet, ou adressées par écrit au commissaire-enquêteur, Mairie de Labarde, 1 Chemin de la Laurina 33460 LABARDE.
Véronique FABRE se tiendra à la disposition du public à la mairie de Labarde les jours, heures suivants :
o 28 juillet 2026 de 9h à 12h
o 07 août 2026 de 9h à 12h
o 11 août 2026 de 14h à 17h

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO
Annonces administratives, judiciaires et légales...
à chacun sa solution !

BATI-MÉDOC
CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES
Depuis plus de 40 ans
LESPARRE - 05 56 418 718
Site : www.constructionsbati-medoc.fr
Mail : bati-medoc@orange.fr

IMMOBILIER

ACHATS

Cherche TERRAINS CONSTRUCTIBLES, secteur Médoc. Tél. 05 56 41 87 18

LOISIRS · CULTURE · SPORT

Dirigeant bénévol de foot, cherche club entre Lesparre et Soulac Tél: 07 80 16 38 03

OFFRES d'Emploi

La **SCA CHÂTEAU MARGAUX** (33)

Recherche des **VENDANGEURS**,
à partir du **15 Septembre**.

Petit-déjeuner et déjeuner sont proposés sur place.

Vous êtes invités à déposer
votre CV, carte d'identité, carte Vitale, RIB via le site
extranet.chateau-margaux.com ou d'appeler le 05.57.88.83.83.

CHÂTEAU MARGAUX

ANIMAUX



SOS CHAT PERDU, sur Vensac 33590 Oasis pucé castré tigré gris clair rayé noir 0610092129

VÉHICULES

Cause santé, vends Dacia, Logan break diésel 85 DCI 125500 km cont tech OK 6000€ Tél: 05 56 09 73 23

LE Journal DU Médoc
Vous êtes un particulier ?
PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES
CONTACTEZ LE 05 56 44 72 24

Retrouvez-nous également sur la page Facebook du Journal du Médoc

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le **07 83 30 98 33**

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 7 €	☐ 2 semaines : 14 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... ligne(s) x 2 €	☐ + ... ligne(s) x 4 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 8 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €
Recevoir le justificatif de 1er parution :	PAPIER	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €

2 SEMAINES ACHETÉES = 3ÈME SEMAINE OFFERTE !

TOTAL DE VOTRE ANNONCE ..... € ..... €

*À envoyer par email à **petites.annonces@lejournaldumedoc.fr** **La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot.
Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
LE JOURNAL DU MÉDOC
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 15H30**
pour une parution le **VENDREDI**.

+ VOTRE RÈGLEMENT

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :**
le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-dessus.

☐ **Par CB :**
par téléphone au **05 56 44 72 24**.

☐ **En espèces :**
directement à l'agence du **JOURNAL DU MÉDOC**.

Renseignements : **05 56 44 72 24**

LE Journal DU Médoc | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Zoé Enie élue Miss Médoc 2026

ÉVÉNEMENT. Comme chaque année depuis des décennies, l'élection de Miss Médoc (qualificative pour celles de Miss Aquitaine et donc, de Miss France) s'est tenue à Soulac-sur-mer ce 28 juillet, en présence de l'actuelle Miss France, Hinaupoko Devèze.

Gaël MOIGNOT

Le Palais des congrès de Soulac-sur-mer était comble, du rez-de-chaussée aux balcons, ce mardi 28 juillet à 21 heures, pour l'élection de Miss Médoc 2026. Cette année, ce sont onze prétendantes qui visaient la couronne ou la deuxième place permettant d'accéder à l'élection de Miss Aquitaine, dont le lieu et la date ne sont pas encore connus.

La soirée animée par Éric Laurens, délégué régional, a régulièrement rappelé les événements difficiles qui se passaient un peu plus au sud du territoire. De nombreux hommages ont été rendus par les participantes, les anciennes Miss ou dauphines élues durant les années précédentes, à tous ceux qui luttaient sur le front des incendies. Le maire, Xavier Pintat, a ainsi exprimé une pensée « *pour ceux qui luttent contre les incendies en sud Médoc* », avant d'avouer son « *plaisir d'accueillir la société Miss France depuis les années 1960 à Soulac* » - 1956, plus exactement.

Un spectacle bien rôdé

Comme le veut la tradition, la soirée a respecté le protocole en proposant un spectacle précis, rythmé par les musiques et scènes travaillées le jour-même par les candidates de cette année. Après leur présentation collective lors d'un défilé durant lequel elles étaient vêtues de robes longues et élégantes, les prétendantes ont dû affronter le difficile exercice des présentations individuelles. Beaucoup d'entre elles s'y sont prêtées avec une certaine fluidité et d'autres, avec un peu plus de stress. Encouragées par les applaudissements du nombreux public, masquant les trous de mémoire ou les balbutiements, les candidates ont su garder le sourire. Le trac, la pression, l'envie de bien faire, sont parfois terribles dans ces moments de solitude.

Comme chaque année, l'assurance manifestée par plusieurs Miss ou dauphines des années précédentes, présentes pour assurer leur partie du spectacle, contrastait avec l'attitude des candidates du soir. Et que dire de Hinaupoko Devèze, Miss France 2026, dont le charisme, la démarche et le sourire ne pouvaient pas passer inaperçus ? Miss Médoc 2025 et sa première dauphine étaient bien entendu présentes, néanmoins la soirée marquait la première sortie départementale de Solène Videau, fraîchement élue (en mai) Miss Aquitaine 2026. C'est donc elle qui représentera notre région au concours Miss France en décembre.



La tenue balnéaire ressemblait plus à un tutu de danseuse qu'à un maillot de baigneuse.

11 candidates pour 3 couronnes

La cérémonie s'est poursuivie par le traditionnel défilé « *en tenue balnéaire* », pour reprendre les termes exacts et officiels du comité organisateur. Ladite tenue - noire pour cette soirée - ressemble cependant plus à un tutu de danseuse qu'à un maillot de baigneuse. Après la pause, et en attendant le dépouillement des votes du public, des votes par SMS et la délibération finale du jury, le show des Miss et dauphines déjà élues a réussi à emporter le public dans un voyage à travers différents tableaux scéniques. Elles étaient donc onze prétendantes au titre de Miss Médoc 2026, ramené à une sélection de six finalistes et un podium de trois lauréates de la soirée. C'est ainsi que Marie Bergé a été élue 2e dauphine ; juste derrière la 1ère dauphine Alizée Bouhier, de Lesparre-Médoc, dont le discours avait réussi à émouvoir le public, et enfin de Zoé Enie, qui devient Miss Médoc 2026, succédant à Mylla Jauvin. Elle représentera le Médoc à l'élection de Miss Aquitaine 2027, en compagnie d'Alizée Bouhier. ■



Le podium Miss Médoc 2026 : de gauche à droite, Marie Bergé, Zoé Enie, Alizée Bouhier. *PHOTOS JDM-GM*

MUSIQUE.

Le festival Fort Décibel annulé

Le rendez-vous musical de l'été en Médoc n'aura finalement pas lieu cette année. Le festival Fort Décibel, prévu les 7 et 8 août à Cussac-Fort-Médoc, est annulé en raison des importants incendies qui touchent actuellement la Gironde. La préfecture a en effet interdit toutes les manifestations culturelles et sportives jusqu'au 8 août. Une décision difficile pour les organisateurs, d'autant plus qu'aucun report de l'événement n'est envisageable cette année : le montage du festival, qui devait débuter ces prochains jours, est suspendu.

Pour rappel, le festival organisé au Fort-Médoc, site classé au patrimoine culturel, devait réunir de grands noms de la trance, de la techno et de l'acide. Des artistes venus de tous les continents étaient programmés cette année.

Cette annulation ne signifie toutefois pas la fin de l'aventure. Mickaël Gérard, organisateur de Fort Décibel, assure vouloir se tourner dès maintenant vers l'avenir : « *C'est très malheureux, mais on fait tout ce qu'on peut pour pouvoir quand même organiser le festival en 2027.* »

Après cette édition annulée, l'objectif est donc de faire renaître Fort Décibel l'année prochaine, dans l'espoir de retrouver le public et les artistes à Cussac-Fort-Médoc dans de meilleures conditions. L'organisation conseille aux festivaliers de conserver leurs billets pour l'édition 2027. Il sera néanmoins possible de demander un remboursement. ■



Le festival Fort Décibel est annulé cette année. *PHOTO NICOLAS NOURRIT*

La voix à l'honneur de Soulac'n Jazz

CONCERTS. Le festival Soulac'n Jazz revient du 20 au 23 août, pour une 4e édition placée sous le signe de la voix et des nouveautés



Estelle Perrault ouvrira le festival In de Soulac'n Jazz 2026, jeudi 20 août dans la salle Notre-Dame.
PHOTO ÉLODIE MARTIAL

Gaël MOIGNOT

Les années passent et le jeune événement jazzique soulacais, déjà bien intégré dans le planning estival, étoffe encore son programme. En complément des concerts payants ou gratuits, qui animeront la station balnéaire pendant quatre jours ; dans le prolongement du traditionnel goûter jazz à destination des plus jeunes et en renouvelant la conférence jazz et vin apparue l'an dernier, le festival 2026 proposera une soirée d'ouverture centrée autour d'un film et proposera une conférence sur le thème des liens entre jazz et bande dessinée. C'est donc un programme dense, riche et varié qui devrait ravir un public déjà fidèle.

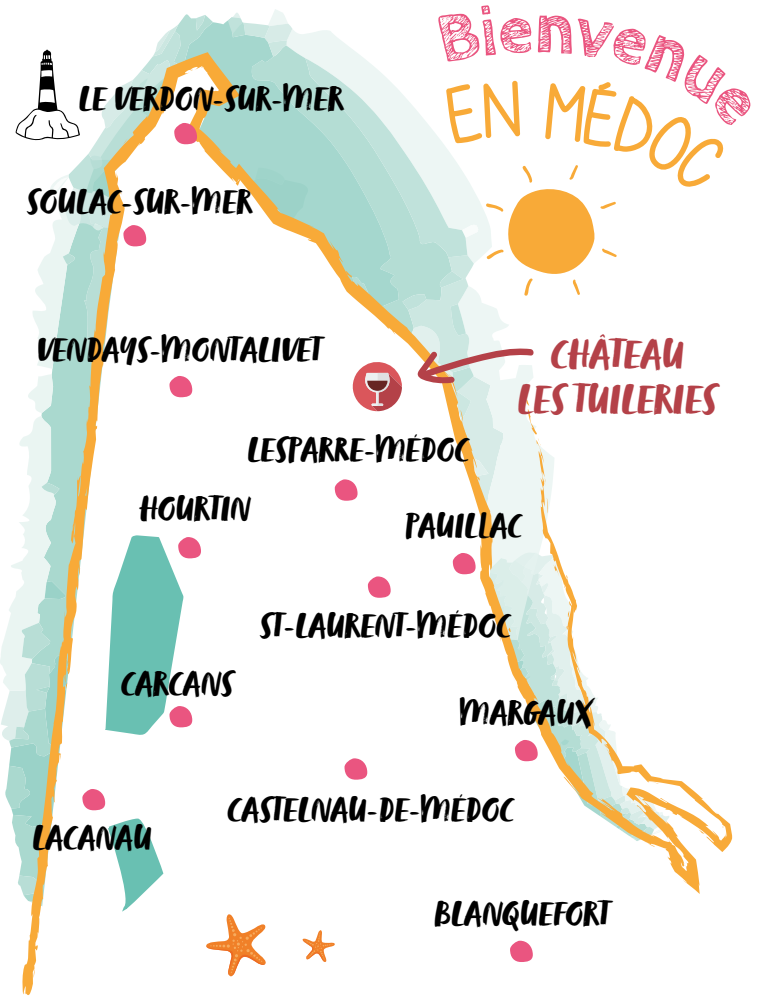
Jazz pour tous

Pour lancer les festivités, rendez-vous est donné mercredi 19 août à 20 h 30 au cinéma Océanic de Soulac-sur-mer, pour la projection du film *Everybody Digs Bill Evans*, en présence d'un journaliste spécialisé. Le film, produit en 2026 et qui relate l'histoire tragique traversée par le pianiste de jazz Bill Evans en juin 1961, a été récompensé par l'Ours d'or lors de la Berlinale 2026. Place ensuite à la découverte des concerts et rendez-vous qui feront de cette 4e édition un moment de partage, de curiosité et de découvertes musicales. Du jeudi au dimanche inclus, de 11 heures à 12 h 30 et le jeudi à 18 h 30, les concerts gratuits et ouverts à tous, face à l'océan, sur l'esplanade des Girondins, permettront au public de découvrir des groupes locaux surprenants, explorant toute la palette du jazz. Le désormais traditionnel concert à l'Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) Saint-Jacques-de-Compostelle garantir un instant de partage toujours émouvant, jeudi 20 août à 14 h 30. Ce moment n'est pas réservé aux seuls résidents et à leurs familles : il est ouvert à tous. Les jeunes ne sont pas oubliés, grâce au Goûter Jazz, ouvert aux enfants de 4 à 12 ans, sur le thème : « Si le jazz m'était conté » en danse et en musique, vendredi 21 août à 15 heures. Aux côtés du groupe O'Sisters Gospel Blues, de la danseuse et chorégraphe Marie-Hélène Plassan et de Jean-Marie Peyrin, saxophoniste à la longue carrière dans le jazz, les enfants remonteront le fil de l'histoire du jazz, des racines du gospel jusqu'au swing des années 1930. Ils seront invités à chanter, danser et participer à différents ateliers pour découvrir le jazz de manière ludique. Autre rendez-vous singulier du festival : Jazz et Vin, samedi 22 août à 18 heures, sera animé par le journaliste et spécialiste du jazz Alex Dutilh, pour la deuxième année consécutive. Cette rencontre réunira des viticulteurs médocains venus présenter leurs vins blancs et partager leur regard sur cette production encore parfois méconnue du Médoc. Enfin, le lendemain, toujours à 18 heures, Alex Dutilh animera aussi une conférence Jazz & BD en présence d'un dessinateur.

« Divas » à l'honneur

Le programme In, payant, propose quatre soirée prometteuses. Des têtes d'affiche internationales, des projets musicaux originaux et des voix de « Divas » sont mises à l'honneur cette année, comme l'a déjà souligné Jazz Magazine. Tout d'abord, jeudi 20 août à 21 heures, Estelle Perrault ouvrira le festival avec son quintette. Mêlant jazz, soul et influences contemporaines, la chanteuse franco-taïwanaise s'est progressivement imposée comme l'une des figures montantes du jazz français. Samedi 22 août à 21 heures, c'est Lou Tavano qui sera l'invitée du programme *Chant Song*, du violoniste Mathias Lévy. Lauréat du Grand Prix de l'Académie Charles-Cros, ce projet réunit voix, cordes et accordéon, dans une création où se rencontrent poésie et improvisation. Toujours fidèle à l'ADN du festival, la soirée du vendredi reste dédiée aux jeunes talents émergents de Nouvelle-Aquitaine, grâce à Trek Quintet et L'Albatros Quartet, récompensés lors du dernier Tremplin Jazz d'Action Jazz, en janvier dernier, au Rocher de Palmer, à Cenon. Enfin, un concert de clôture exceptionnel se tiendra encore une fois dans la basilique Notre-Dame-de-la-Fin-des-Terres, autour du sublime duo formé par Jean-Pierre Como et Javier Girotto, qui présenteront *Parfum d'Azur*.
Après avoir réuni plus de 2 000 festivaliers en 2025, Soulac'n Jazz 2026 conserve son ambition intacte : faire découvrir toute la richesse du jazz, grâce à une programmation ouverte aussi bien aux amateurs qu'aux curieux. ■

www.soulacnjazz.fr



Un air de vacances

CHÂTEAU Les Tuileries
MÉDOC
CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR



Un vignoble, un vigneron, un vin

vigneron indépendant

Ce vigneron travaille sa vigne,
Vinifie et élève son vin,
Commercialise ses produits.

ISSU D'UNE EXPLOITATION HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE



MUSÉE DE LA TONNELLERIE
Vente directe à la propriété

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

DARTIGUENAVE & FILS
PROPRIETAIRES RECOLTANTS

6 rue de Lamena, 33340 Saint-Yzans-de-Médoc
05 56 09 05 31 / contact@chateaulestuileries.com
www.chateaulestuileries.com

Visites & dégustations gratuites

Retrouvez-nous aussi
à Montalivet
Le Caveau des Tuileries !
Boutique de vin - Bar à vin
Vente directe de la propriété
Ouvert à partir de 10 h



Voix d'or slaves

MUSIQUE. Deux chanteurs lyriques à la renommée internationale se produiront bientôt dans le cadre somptueux de la basilique Notre-Dame-de-la-Fin-des-Terres, à Soulac-sur-mer.



Valéry Orlov, ancien des Chœurs de l'Armée Rouge et Olga Stolyarova, diplômée du Conservatoire de Saint-Pétersbourg, feront résonner de leur voix la basilique de Soulac-sur-mer le 12 août à 21 heures. *PHOTO DR*

Gaël MOIGNOT

Mercredi 12 août à 21 heures, la basilique soulacaise accueillera les « Voix d'Or Slaves », un concert que les mélomanes ne pourront pas rater.

Deux chanteurs lyriques à la voix d'or seront présents pour faire vibrer Notre-Dame-de-la-Fin-des-Terres. Ces chanteurs - soprano et basse - au parcours et au palmarès prestigieux, sont issus de grandes écoles musicales russes et ukrainiennes. Olga Stolyarova, diplômée du Conservatoire de Saint-Pétersbourg, a participé à plusieurs tournées internationales (États Unis, Finlande, Allemagne…), avant de devenir l'une des plus renommées interprètes des romances russes et tsiganes. Valéry Orlov, ancien des Chœurs de l'Armée Rouge, pianiste et compositeur, est quant à lui issu du Conservatoire national supérieur d'Odessa et reprend le flambeau d'Ivan Rebroff, devenant son successeur en Europe de l'Ouest.

Ces deux solistes emmèneront le public dans un voyage musical inoubliable, en interprétant les plus beaux chants slaves et du monde entier, un mélange de bel canto et de tradition. Pendant ce concert, le public aura aussi l'occasion de découvrir les instruments traditionnels, notamment la mythique balalaïka, présentée par Tatiana Zolotoukhina, diplômée du Conservatoire de la musique traditionnelle d'Orenbourg. ■

Billetterie disponible à l'office de tourisme Médoc Atlantique ou sur place, une heure avant le concert.

JAU-DIGNAC ET LOIRAC.

La traditionnelle fête du Phare de Richard



Le Phare de Richard s'animera lors de sa traditionnelle fête, organisée dimanche 9 août à partir de 8 heures. Une journée de festivités qui démarrera dès le matin par une brocante, ainsi qu'un marché d'artisanat régional, et qui sera ponctuée par de nombreuses animations. Au programme : visite du phare et de son musée à 1 € (11 heures - 19 heures), promenades sur l'estuaire grâce à la navette *Médoc en Mer* et restauration sur place. *PHOTO JDM-DORO*

LE VERDON-SUR-MER.

L'émouvant hommage des Arts au Soleil



Mercredi 22 juillet, lors du vernissage de la 18e édition de l'exposition « Les Arts au Soliel », qui regroupe des peintres, sculpteurs, plasticiens et photographes locaux et qui se tient jusqu'au 1er août au centre culturel Jean-Parès, un émouvant hommage a été rendu à Catherine Mouret, l'artiste photographe verdonnaise disparue au printemps. *PHOTO JDM-GM*

ARTS.

L'association Talais'Arts a inauguré sa 18e exposition

La présidente de Talais'Arts et artiste peintre, Liliane Béduchaud, a eu le plaisir de présenter ses œuvres ainsi que celles de ses amis peintres et sculpteurs, qui l'accompagne fidèlement depuis de nombreuses années, samedi 25 juillet, en présence du maire, Alain Nardon, de son équipe municipale et d'un nombreux public. Les visiteurs peuvent ainsi découvrir, jusqu'au 12 août à l'Espace Chaudet, des œuvres de grande qualité : peintures, sculptures, objets d'art et autres créations. Cette année, le thème central de l'exposition est : « La Flore ».

Danielle ROBIN ■



***La fleur et l'abeille*, un tableau à retrouver dans l'exposition de l'association Talais'Art.** *PHOTO JDM-DAR*

L'exposition est visible jusqu'au 12 août à l'Espace Chaudet, les samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 30 ; le mercredi de 15 heures à 23 heures ; les autres jours de 14 heures à 18 h 30.

La langue de nos anciens

UN MOT D'ÒC POUR CHEZ NOUS

Un brin de culture, une pincée d'histoire, et un soupçon d'humour… Parce qu'ici, les mots ont encore leur terroir.

Dans toutes les conversations, il y a deux mots indispensables : dire oui… ou dire non !

▶ ÒC

Prononcer **o** avec un o ouvert : oui en gascon. C'est ce petit mot qui a donné son nom à la langue d'oc, par opposition à la langue d'oïl, parlée plus au nord. Un simple son qui raconte toute une histoire.

▶ NON

Prononcer **noun** : non en gascon. Court, clair, efficace… C'est parfois le mot que l'on prononce le plus vite !

« *Òc* » ou « *non* » sont deux petits mots de tous les jours, qui portent avec eux la mémoire de notre territoire. Pour conclure, on peut terminer par l'expression : « ***E ben òc mon prauve !*** » Prononcer « **É bé o moun praoube** » ce qui veut bien dire : « *Eh bien oui, mon pauvre !* »

Avec l'aide de l'association Los Tradinaires, plongeons dans nos racines médoquines avec un mot en occitan.

Los Tradinaires

SURVEILLANCE DES PLAGES

CARCANS

- **Carcans-plage**
Tous les jours, de 11h à 19h (baignade secondaire de 14h30 à 18h30).
- **Maubuisson Pôle (Lac)**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Bombannes (Lac)**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Le Montaut (Lac)**
Tous les jours, de 14h à 18h30.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL

- **Plage du Gurp**
Tous les jours, de 11h30 à 18h30.
- **Plage Euronat (Dépée Centre et Sud)**
Tous les jours, de 11h30 à 18h30.

HOURTIN

- **Hourtin-plage**
Tous les jours, de 11h à 19h (baignade secondair, de 14h à 19h).
- **Hourtin-port (Lac)**
Tous les jours, de 13h à 19h.
- **Piqueyrot (Lac)**
Tous les jours, de 13h à 19h.

LACANAU

- **Plage centrale**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Plage Nord**
Tous les jours, de 11h à 19h (baignade secondaire, de 14h à 19h).
- **Plage des Écureuils (Sud)**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Plage Super Sud**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Moutchic (Lac)**
Tous les jours, de 12h à 19h.
- **La Grande Escoure (Lac)**
Tous les jours, de 14h à 18h30.

LE PORGE

- **Plage du Gressier**
Tous les jours, de 11h à 18h30.
- **Plage de La Jenny**
Tous les jours, de 11h30 à 18h30.

LE VERDON-SUR-MER

- **Plage de la Chambrette**
Tous les jours, de 12h30 à 19h.
- **Plage de Saint-Nicolas**
Tous les jours, de 12h30 à 19h.

NAUJAC-SUR-MER

- **Plage du Pin Sec**
Tous les jours, de 12h à 18h30.

SOULAC-SUR-MER

- **Plage Centrale**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Plage des Naïdes (Sud)**
Tous les jours, de 11h à 19 h.
- **Plage de l'Amélie**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Plage des Olives (Nord)**
Tous les jours, de 11h à 19h.

VENDAYS-MONTALIVET

- **Plage de Montalivet (Centre/Nord et Sud)**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Plages du CHM (Centre Héliomarin de Montalivet)**
P1 : tous les jours, de 11h à 19h.
P2 : tous les jours, de 11h à 19h.
- **Plage du ACM (Atlantic Club Montalivet)**
Tous les jours, de 11h à 19h.





DRAPEAUX DE BAIGNADE

- **Baignade autorisée et surveillée**
- **Baignade dangereuse mais surveillée**
- **Baignade interdite et dangereuse**
- **Baignade interdite (pollution)**
- **Baignade surveillée à certaines horaires**
- **Zone de pratiques aquatiques et nautiques**

LES JEUX DE L'ÉTÉ

Grille de M.Malgras

	Nettement marquée	Fait d'un homme un crétin	Fer tranchant	Millésime	Divinité scandinave	Qui se forment lentement	Dans des noms de formats	Métal blanc	Il fait des réfections
Fait des cabosses →		↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Riche →									
Récon-cilier →							Sur un dé → / Demeure ↓		
Touche →									
Substance molle et jaunâtre →					En RFA → / Atome ↓				
Moitié d'une mouche →				Conifères → / Dieu grec ↓				Celle qu'on préfère ↓	
Sur une peau d'âne →			Affiche → / Riche ↓	↓					
Auteur d'une *Vie de Jésus* →						Roi → / Touche ↓			
Chef religieux musulman →					Passe à Modane ↓		Clé → / Condiment ↓		
Monnaie division-naire →				Commode → / Indéfini ↓	↓		↓		
Vive atteinte →				↓					
Jeter un vif éclat →									

	5	1						
	2	7		1	9			8
		4			6	7	1	
	8						9	
		9	3			6	5	
				4	5	8	2	
2							8	6
	4							9
	9			8	7			

6		1					9	
	7			8	5			
4		5		6		2		
			4				7	9
					6	4		
				5		1		
	2	3		1		5		
				2				
	1	4	5				8	

Les solutions

7	1	4	5	9	3	6	8	2
8	5	6	7	2	4	9	3	1
9	2	3	6	1	8	5	4	7
3	4	7	8	5	9	1	2	6
1	9	8	2	7	6	4	5	3
5	6	2	4	3	1	8	7	9
4	3	5	9	6	7	2	1	8
2	7	9	1	8	5	3	6	4
6	8	1	3	4	2	7	9	5

3	9	6	2	8	7	1	4	5
1	4	8	5	6	3	2	7	9
2	7	5	1	9	4	3	8	6
7	6	3	9	4	5	8	2	1
4	1	9	3	2	8	6	5	7
5	8	2	6	7	1	4	9	3
9	3	4	8	5	6	7	1	2
6	2	7	4	1	9	5	3	8
8	5	1	7	3	2	9	6	4

R	E	L	E	C	N	I	T	E
U	■	E	S	R	O	T	N	E
E	E	S	I	A	■	N	E	S
T	U	■	Y	■	N	A	M	I
A	L	E	■	N	A	N	E	R
R	E	T	S	■	P	O	S	E
U	■	S	F	I	■	E	S	T
A	N	E	I	■	E	R	I	C
T	I	R	D	N	E	T	T	A
S	A	■	R	I	N	U	E	R
E	T	N	A	D	N	O	B	A
R	E	I	T	O	A	C	A	C

L'AGENDA de la semaine

Liste des manifestations non exhaustive, susceptible d'être modifiée

DU 31 JUILLET AU 31 AOÛT

LACANAU
Exposition de peintures aquarelles
Église Notre-Dame-des-Flots.

VENDREDI 31 JUILLET

CARCANS-MAUBUISSON
- Dernier jour de l'exposition artisanale
Maison de la station (Maubuisson).

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Atelier Loisirs créatifs
La Cabane aux Partages,
14 heures - 17 heures.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Marché nocturne

Jardin des associations,
18 heures - 22 heures.

LE VERDON-SUR-MER
Marché nocturne
Port-Médoc, 18 h 30.

VENDAYS-MONTALIVET
Soirée gourmande animée par DJ Sala sur le thème : « Pays basque »
Jardin de la Cure, 19 heures.

VERTHEUIL
- Dernier jour des expositions de céramiques, peintures, photographies et sculptures
Abbaye de Vertheuil.
- Dernier jour de l'exposition des œuvres d'Anne Malécot-Boutin
L'Art en Partage.

SAMEDI 1ER ET DIMANCHE 2 AOÛT

HOURTIN
Fête des cerfs-volants
Hourtin-plage, 11 heures - 17 heures.

SAMEDI 1ER AOÛT

BRACH
Lecture de récit mythologique
Bibliothèque, 10 h 30.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Atelier tricot, crochet, broderie
La Cabane aux partages,
9 heures - midi.

NAUJAC-SUR-MER
Marché gourmand animé par Mademoiselle Valérie
Place de la mairie,
19 heures - 23 heures.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Marché de producteurs
Au port, 9 heures - 13 heures.

SOULAC-SUR-MER
Marché nocturne
Place de la basilique, 18 heures.

VENDAYS-MONTALIVET
- Marathon de bridge, 5e édition
Salle des jeunes, 14 h 30 - 8 heures.
- Concert du groupe Layday
Place du 8-Mai, 21 heures.

DIMANCHE 2 AOÛT

HOURTIN
Marché des producteurs de pays
Place de l'église, 19 heures.

LE VERDON-SUR-MER
- Marché
Vieux port aux huîtres,
8 heures.
- Dernier jour de l'exposition « Les Arts au soleil »
Maison des associations.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Dernier jour de l'exposition des peintures de Gunhild Lorenzen et Floriane Messina, chapeaux de Sapo, bijoux de Béatrice Ayestaray, créations d'Osier Déco et sacs d'Anja
Galerie Beau Bourg.

SOULAC-SUR-MER
- Déambulation musicale de la fanfare L'Impériale
Dans les rues du centre-ville, 11 h 30 - 13 heures et 18 h 30 - 20 heures.
- Les Trompettes de Versailles, concert
Basilique Notre-Dame-de-la-Fin-des-Terres, 20 h 30.
- Concert du groupe Vine DC

L'Amélie, 21 h 30.

VENDAYS-MONTALIVET
- Vide-greniers de Los Recataires et Le Gourbet
Bibliothèque du Gourbet, 8 heures - 18 heures.
- Dernier jour de l'exposition de photographies d'Émilie et J.-L Boudoin
Salle polyvalente, 10 heures - 23 heures.
- Concert du groupe The Manots
Place du 8-Mai, 21 heures.

VERTHEUIL
Rencontre avec Francis Léal, autour de son travail des encres et des fusains
L'Aparté, 15 h 30.

LUNDI 3 AOÛT

COUQUÈQUES
En grandes pompes, **spectacle (21 h 30), avec repas champêtre (19 heures)**
Cabaret Le San Sabastien.

GAILLAN-EN-MÉDOC
Marché nocturne et gourmand animé par Romain Durandet
Place de la mairie, dès 19 heures.

HOURTIN
Marché nocturne
Place Fourès, Hourtin-plage,
19 heures - 23 heures.

LISTRAC-MÉDOC
Les Lundis Gourmands de Listrac et Saint-Laurent : marché gourmand avec animation musicale
Parc de la mairie,
19 heures - 23 heures.

SOULAC-SUR-MER
Cinéma de plein air : projection du film *Emilia Perez*
Place de la basilique, 21 h 45.

VENDAYS-MONTALIVET
- Sieste littéraire
Médiathèque, 14 h 30 - 16 heures.
- Back to the 80's, concert
Place du 8-Mai, 21 heures.

DU 4 AU 20 AOÛT

VENDAYS-MONTALIVET
« En bord d'estuaire », exposition des œuvres de Jacqueline Parent
Médiathèque.

DU 4 AU 7 AOÛT

CARCANS-MAUBUISSON
La Descente aux emmerdes, **comédie**
Café-théatre, 21 h 30.

MARDI 4 AOÛT

CARCANS-MAUBUISSON
- Lectures et concours de dessins
Bibliothèque, 11 heures - midi.
- Concert du groupe Bonkers
Wild Café by UCPA (domaine de Bombannes), 19 heures.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Papote en espagnol
La Cabane aux Partages,
14 heures - 17 heures.

LE VERDON-SUR-MER
- Balade à vélo avec Bernard Baud
Rendez-vous au Point Infos, 9 h 30.
- Marché nocturne avec concert du groupe The Distillers
Vieux port aux huîtres, dès 18 h 30.

PAUILLAC
Foire aux vins & dégustations
Maison du tourisme et du vin, 15 h 30 - 19 heures.

SOULAC-SUR-MER
- Marché nocturne
L'Amélie, 18 heures - 23 heures.
- Echo Lali, spectacle jeune public
Place de la basilique, 21 heures.

MERCREDI 5 AOÛT

CARCANS-MAUBUISSON
Marché aux livres
Place du Pôle, 10 heures - 13 heures.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Le Coin des histoires
Bibliothèque,
10 heures - 12 heures.

CISSAC-MÉDOC
Les Mercre'Zic : concert de Leslie Ryan (assiettes apéritives et buvette sur place)
Théâtre de verdure,
19 heures - 22 heures.

HOURTIN
Guignol Guérin
Esplanade Christian-Renard (Hourtin-port), 20 h 30.

SAINT-ESTÈPHE
Les rendez-vous du vigneron
Maison du vin, 14 heures - 18 heures.

SOULAC-SUR-MER
-Atelier créatif sur le thème : « Crée ta chimère du littoral pour l'exposition de rivages R3 » animé par Véronique Grenier
Musée d'art contemporain,
15 heures - 17 h 30.
- Babyfoot géant
Place du marché,
18 heures - 19 h 30.

JEUDI 6 AOÛT

BRACH
Jeudis jeux de juillet
Bibliothèque, dès 19 heures.

CARCANS-MAUBUISSON
- *Le Monde Perdu de Peter*, spectacle jeune public par le Théâtre du Versant
L'Estran, 11 heures.
- Foire artisanale et gastronomique
Carcans-plage,
17 heures - 22 heures.
- Sortie découverte de la voile sur un deux-mâts
CVBCM (domaine de Bombannes),
18 h 30 - 20 h 30.

HOURTIN
Expo-vente des Après-midi créatif
Salle annexe, à côté de la salle des fêtes,
10 heures - 18 heures.

PAUILLAC
- Foire aux vins et dégustations
Maison du tourisme et du vin, 15 h 30 - 19 heures.
- Balade avec Hector, pirate corsaire à la barbe fleurie
Rendez-vous à l'office de tourisme,
16 heures - 17 h 30.
- Marché nocturne
Sur les quais, 18 heures.

SOULAC-SUR-MER
- Dédicace de Nicolas Bourcicot
La Librairie de Corinne, 10 heures.
- Atelier de lacto-fermentation

Espace Pergola, 10 heures - 12 heures.
- Déambulation musicale des Zévadés de la Zic

Dans les rues du centre-ville, 18 h 30 - 20 heures.

JUSQU'AU 8 AOÛT

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Exposition de peintures de Gunhild Lorenzen
Médiathèque.

JUSQU'AU 12 AOÛT

TALAIS
« La Flore », exposition de l'association Talais Art
Espace Chaudet, lundi-vendredi 14 heures - 18 h 30, mercredi 15 heures - 23 heures et samedi-dimanche, 10 heures - 18 h 30.

JUSQU'AU 13 AOÛT

LE PORGE
Tournoi de tennis
Au tennis-club.
Jusqu'au 16 août

LE PORGE
Tournoi de tennis
Au tennis-club.

VERTHEUIL
« Horizons de terre et de lumière », exposition des céramiques de Danièle Nimes et de l'artiste peintre Francis Léal
L'Aparté.

JUSQU'AU 29 AOÛT

EYSINES
Fertiles : festival de land art. *Parasites*, **expositions des œuvres de Julien Mouroux et Édouard Rochet ;** *Refuges imaginaires*, **exposition des œuvres de Marine Mastin et** *La grande Cerfe*, **exposition des œuvres d'Olivier Thomas**
Parc du château Lescombes, Bois de la Comtesse et Parc du Vigean.

LE TEMPLE
- Le Combat de livres, challenge lecture (7-15 ans)
Ludobibliothèque Pass'Temple, 9 h 30 - 18 heures.
- Quiz ludique : Viens tester tes connaissances sur les jeux de société

OÙ SORTIR !

Le Jazz pose sa voix à Soulac sur-mer

Soulac'n JAZZ FESTIVAL

4ème édition
DU 20 AU 23 AOÛT 2026

JEUDI 20
ROYAL SWING Trio
Festival " OFF " - 11h00
Esplanade des Girondins
Gratuit

EHPAD'N JAZZ
VAGUES DE JAZZ Quintet
" Autour du festival " - 14h30 -
EHPAD Saint Jacques de Compostelle
Gratuit

OCTOPUSSY
Festival " OFF " - 18h30
Esplanade des Girondins
Gratuit

ESTELLE PERRAULT Quintet
"PROMISES"
Festival " IN " - 21h00
25€ - Salle Notre-Dame

VENDREDI 21
MISSWING Quintet
Festival " OFF " - 11h00
Esplanade des Girondins
Gratuit

GOÛTER JAZZ
ET SI LE JAZZ M'ÉTAIT CONTÉ...
Goûter enfants de 4 à 12 ans pour éveil au Jazz
" Autour du festival " - 15h00 -
Salle socio-culturelle
Gratuit

TREK Quintet
Festival " IN " - 20h00
L'ALBATROS Quartet
Festival " IN " - 21h30
Pack 2 concerts 35€
Salle Notre-Dame

SAMEDI 22
GET7 Brass Band
Festival " OFF " - 11h00
Esplanade des Girondins
Gratuit

RENCONTRE JAZZ & VINS
animée par Alex DUTILH et en présence de 5 viticulteurs locaux
" Autour du festival " - 18h00 -
Salle socio-culturelle
Gratuit : *Entrée interdite au moins de 18 ans non accompagné.*

MATHIAS LÉVY Quintet
"CHANT SONG"
Festival " IN " - 21h00
25€ - Salle Notre-Dame

DIMANCHE 23
CALLAGAN Quartet
Festival " OFF " - 11h00
Esplanade des Girondins
Gratuit

JAZZ & BD
animée par Alex DUTILH avec la présence de dessinateurs de BD
" Autour du festival " - 18h00 -
Salle socio-culturelle
Gratuit

JEAN-PIERRE COMO
JAVIER GIROTTO
"PARFUM D'AZUR"
Festival " IN " - 21h00
30€ - Basilique Notre-Dame-de-la-Fin-des-Terres

MERCREDI 19 AOÛT 2026 | OUVERTURE DU FESTIVAL
EVERYBODY DIGS BILL EVANS
BIOPIC
" Autour du festival " - 21h00 - Cinéma Océanic - Entrée payante

RÉSERVATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET :
SOULACNJAZZ.FR/BILLETERIE

Programme et ordre de passage sous réserve de modifications, toutes les infos sur soulacnjazz.fr

soulacnjazz.fr
SUIVEZ-NOUS



Une œuvre de Francis Léal à découvrir dans le cadre de l'exposition « Horizons de terre et de lumière », jusqu'au 16 août à L'Aparté (Vertheuil). *PHOTO L'APARTÉ*

Ludobibliothèque Pass'Temple, 9 h 30 - 18 heures.

JUSQU'AU 30 AOÛT

CUSSAC-FORT-MÉDOC
Exposition des Artistes du Haut-Médoc
Château de Lauga.

SOULAC-SUR-MER
- « Le littoral et ses mondes engloutis », exposition
Musée d'Art et d'Archéologie (rez-de-chaussée).
- « Soulac vu par Gedo ! Quand la photo rencontre l'IA ! », exposition
Musée d'Art et d'Archéologie (1er étage).

JUSQU'AU 31 AOÛT

BÉGADAN
« Peintures et émaux », exposition
Château Vieux Robin.

CARCANS-MAUBUISSON
- « Carcans dans la Grande Guerre, 1914-1918 », exposition temporaire
Musée Jean-Gasnier, maison des arts et traditions populaires, mardi-jeudi, 15 heures - 18 h 30.
- « Upcycling et art textile », exposition des travaux de Michel Espaignet et Brigitte Wautier Sourisse
Musée Jean-Gasnier, maison des arts et traditions populaires, mardi-jeudi, 15 heures - 18 h 30.

LE VERDON-SUR-MER
Exposition des peintures et sculptures de Virginie Guillot de Suduiraut
Bibliothèque.

VERTHEUIL
« Coiffes civiles et militaires d'ici et d'ailleurs », exposition
Le Garde Mémoire, écomusée du centre-Médoc.

JUSQU'AU 1ER SEPTEMBRE

LE TEMPLE
Jeux d'extérieur
Ludo-bibliothèque Pass'Temple, 14 heures - 17 heures.

JUSQU'AU 6 SEPTEMBRE

VENDAYS-MONTALIVET
Grande roue de 50 mètres de hauteur
Boulevard du Général-Leclerc, 11 heures - minuit.

JUSQU'AU 13 SEPTEMBRE

CARCANS-MAUBUISSON
Vente des artisans créateurs de l'association « Des deux mains », exposition
Espace artisanal.

JUSQU'AU 20 SEPTEMBRE

EYSINES
« Vanités », exposition d'art contemporain par Pierre Buraglio, Claude Buraglio et Zipora Bordek
Centre d'art contemporain Pierre-Brana, Château Lescombes, mercredi - dimanche, 14 heures - 18 h 30.

LACANAU
« Instants du littoral », exposition de l'association Kalani
La Forestière, plage Sud.

JUSQU'AU 29 SEPTEMBRE

LISTRAC-MÉDOC
« Slem », exposition
La Briqueterie du Médoc.

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

ARSAC
Concours photo sur le thème : « L'eau dans tous ses états »

CARCANS-MAUBUISSON
« Les célébrités naufragées », exposition
L'Estran.

JUSQU'AU 28 NOVEMBRE

CUSSAC-FORT-MÉDOC
Exposition posthume des œuvres de Paul Deligey
Corps de Garde Royal (Fort-Médoc).

JUSQU'AU 12 DÉCEMBRE

PAUILLAC
Une saga photographique médocaine, **fausse exposition rétrospective du Studio Georges Lefayque, par Loïc Siri**
Maison du Tourisme et du vin.

HORAIRES DE TRAVERSÉE DES BACS

LE VERDON ⟷ ROYAN

JUSQU'AU 23 AOÛT

7 JOURS SUR 7, DU LUNDI AU DIMANCHE INCLUS (ROTATIONS CONTINUES)
Premier départ à 7h15 (Samedi à 6h30) | Dernier départ à 20h30

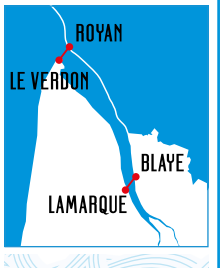
7 JOURS SUR 7, DU LUNDI AU DIMANCHE INCLUS (ROTATIONS CONTINUES)
Premier départ à 7h50 (Samedi à 7h15) | Dernier départ à 21h

BLAYE ⟷ LAMARQUE

JUSQU'AU 23 AOÛT

7 JOURS SUR 7, DU LUNDI AU DIMANCHE INCLUS
7h15 | 9h | 10h30 | 12h | 13h30 | 15h | 16h30 | 18h | 19h30

7 JOURS SUR 7, DU LUNDI AU DIMANCHE INCLUS
7h45 | 9h30 | 11h | 12h30 | 14h | 15h30 | 17h | 18h30 | 20h



TOUTE L'INFORMATION À JOUR SUR LE SITE
gironde.fr/bacs
Sous réserve de modifications par le service des bacs de la Gironde (gironde.fr/bacs)

SUR LA ROUTE DES VINS DU MÉDOC

Château d'Osmond
GRAND VIN DE BORDEAUX HAUT-MEDOC

Venez découvrir les coulisses du monde viticole et l'art de la dégustation !





Visite & dégustation GRATUITES
Du lundi au dimanche de 9h à 12h et de 14h30 à 18h

36 Route des Gûnes, **33250 CISSAC-MÉDOC**
+33 6 09 74 36 25 - frederic.morlier@chateaudosmond.com
www.chateaudosmond.com

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

LIVRES.

Chasse et pêche, entre tradition et art de vivre

Le nouveau livre de Jean-Paul Lescorce, qui vient de paraître, aborde un sujet qui, aujourd'hui encore, occupe les temps de loisirs de nombreux Médocains : la chasse et la pêche.
Avec l'appui de témoignages et de récits, agrémentés de visuels aussi nombreux que variés, *Chasse à la tourterelle des bois et pêche à Soulac-sur-mer* reprend l'historique de ces deux activités, « *traditions aujourd'hui disparues ou profondément transformées* », précise l'auteur. Cet art de vivre collant parfaitement à ce territoire du nord de la Gironde est décrit comme « *une culture populaire, qui a marqué durablement l'identité soulacaise* ».
Concernant la chasse, l'ouvrage ne se limite toutefois pas à la seule tourterelle des bois. Les différentes pratiques de chasse, les nombreuses espèces de gibiers volant ou galopant en forêt, migrateurs ou plus sédentaires, sont décrites à travers les récits d'anciens. Mais les conflits menant jusqu'à l'arrêt de la chasse à la tourterelle des bois en Médoc - et pas dans d'autres pays plus au sud en Méditerranée - sont expliqués par Jean-Paul Lescorce.
La seconde partie du livre, consacrée à la pêche, liste les poissons et les méthodes de pêche locales, à la fois dans les eaux de l'estuaire ou dans l'océan, à pied ou en bateau. Là encore, les illustrations, issues de photos privées ou de cartes postales de l'auteur, permettent de mieux comprendre cette pratique à la fois populaire et familiale.



Le nouvel ouvrage de Jean-Paul Lescorce s'intéresse à deux loisirs populaires en Médoc : la chasse et la pêche. *PHOTO JDM-GM*

Gaël MOIGNOT

LE Journal DU Médoc
14-16, rue Camille-Maumey - BP2
33112 SAINT-LAURENT-MÉDOC
05 57 75 14 00

Presse et Médias de Gironde : EURL 99 ans - Cap. 1.500 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS Bordeaux 819 538 182

RÉDACTION · 05 57 75 14 00 | redaction@lejournaldumedoc.fr
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Dominique Barret - **Journalistes :** Mathieu Caurraze & Raphaëlle Chargois.

PUBLICITÉ · 07 83 30 98 33 – 05 57 75 14 05 | f.salles@lejournaldumedoc.fr
Cheffe des ventes : Fanny Salles

ANNONCES LÉGALES · 05 56 44 72 24 | annonces.legales@alcregie.com

ABONNEMENT - DIFFUSION · 05 24 07 39 63 | abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
Intégral 1 an (papier + internet) : 74 € / **Numérique 1 an :** 48 € (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · **Sapeso :** 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.

CPPAP : 0926 C 86861 - ISSN : 1280-2093 - Dépôt légal à parution

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.
Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312) produit en Espagne.
Taux de fibres recyclées : 98 %. Émission de GES : 60 gr CO_2 eq par exemplaire (données 2023)
votre journal

LE GRAND Jeu de l'été

AVEC LE Journal DU Médoc

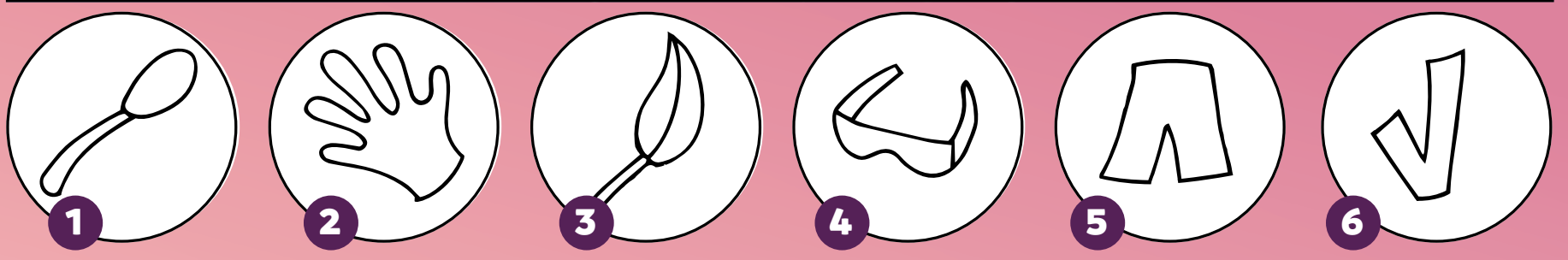
DU 3 JUILLET AU 14 AOÛT 2026

JOUEZ ET TENTEZ DE GAGNER !

Un week-end au **Futuroscope** pour 2 personnes
Deux entrées au **Futuroscope**

futuroscope XPERIENCES





MODE D'EMPLOI

- Durant **sept semaines**, retrouvez le grand jeu de l'été.
- Chaque semaine, trouvez, dans un nouveau dessin, les **trois objets cachés** (parmi les six proposés).
- Oubliez la couleur, **seules la forme et la taille** des objets **doivent être identiques**.
- Notez les **numéros** des objets trouvés (avec la date de parution) pour les reporter sur le **bulletin de participation** qui paraîtra dans le **journal du 14 août**, à renvoyer avant le jeudi 27 août 2026.
- *Jeu gratuit. 1 participation par foyer (même nom, même adresse).*

scannez-moi

SCANNEZ LE QR CODE POUR ACCÈDER AU RÈGLEMENT COMPLET

